

CONCOURS NATIONAL
DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

CNRD 2018-2019



Répressions et déportations

en France et en Europe

1939-1945 • Espaces et histoire

Fondation
pour la
Mémoire
de la
Shoah

RENSEIGNEMENTS UTILES

CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2018-2019

Dans cette rubrique figurent les informations essentielles. Nous vous conseillons de vous reporter, pour plus de détails, aux informations officielles du ministère de l'Éducation nationale, mises en ligne sur le site eduscol.education.fr/cnrd

Thème : Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire

Participation et inscription

Le concours est ouvert aux élèves des collèges (3^e uniquement) et des lycées (sauf les formations post-baccalauréat) publics et privés sous contrat, des établissements régionaux d'enseignement adapté, des établissements d'enseignement agricole, des établissements relevant du ministère des Armées, des établissements français à l'étranger, des centres de formation des apprentis, etc. (pour la liste complète, consulter le règlement du concours sur eduscol).

Pour s'inscrire, se référer aux instructions données par le recteur de l'académie.

Catégories de participants

Types d'épreuves

Envoi des travaux

■ 1^{re} catégorie
Classes de tous les lycées
(à l'exception des formations post-baccalauréat)

Réalisation d'un **devoir individuel** en classe, sous surveillance, sans documents personnels.

Les copies individuelles et les travaux sont à transmettre par l'établissement scolaire :

Durée : 3 heures.

- pour les **établissements situés sur le territoire métropolitain** : au service de l'éducation nationale compétent dans l'académie (généralement la DSDEN mais par sécurité, se référer aux instructions données par le recteur),
- pour les **établissements des DROM-COM** : au rectorat ou vice-rectorat,
- pour les **établissements français à l'étranger** : à l'adresse indiquée par l'AEFE et la MLF.

■ 2^e catégorie
Classes de tous les lycées
(à l'exception des formations post-baccalauréat)

Réalisation d'un **travail collectif** pouvant prendre différentes formes. Pour les durées des travaux audiovisuels et sonores, la taille et le poids, se reporter à la note de service.

NB : Dans les établissements français à l'étranger, l'équipe éducative effectue une sélection des travaux permettant d'identifier la meilleure production de chaque catégorie de participation (une production et une seule par catégorie sera sélectionnée).

■ 3^e catégorie
Collèges
(classes de 3^e)

Réalisation d'un **devoir individuel** en classe, sous surveillance, sans documents personnels.

Durée : 2 heures.

- pour le **CNED** : à l'adresse indiquée par la Direction général de l'enseignement scolaire (DGESCO).

■ 4^e catégorie
Collèges
(classes de 3^e)

Réalisation d'un **travail collectif** pouvant prendre différentes formes. Pour les durées des travaux audiovisuels et sonores, la taille et le poids, se reporter à la note de service.

Résultats et remises des prix

Les lauréats académiques recevront leur prix lors d'une cérémonie organisée à une date symbolique dans un lieu lui conférant un caractère solennel. Les meilleurs travaux de chaque catégorie seront sélectionnés à l'échelle académique pour être présentés au jury national. Les lauréats des prix nationaux seront récompensés au cours d'une cérémonie officielle à Paris.

Concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire

Les Fondations de la Résistance, pour la Mémoire de la Déportation et Charles de Gaulle organisent chaque année, après les résultats du Concours national de la Résistance et de la Déportation, le concours de la meilleure photographie d'un lieu de Mémoire.

Ce concours offre aux élèves la possibilité d'exprimer leur sensibilité aux aspects artistiques et architecturaux des lieux de Mémoire au travers de la technique photographique.

Règlement du concours : www.fondationresistance.org/pages/action_pedag/concours_p.htm

Les photographies doivent être envoyées à l'adresse suivante **avant le 14 juillet 2019** :

**Les Fondations de la Résistance,
pour la Mémoire de la Déportation
et Charles de Gaulle**
**Concours de la meilleure photographie
d'un lieu de Mémoire**
**30, boulevard des Invalides
75007 PARIS**

Les trois meilleures photographies seront diffusées sur les sites des fondations de la Résistance (www.fondationresistance.org), pour la Mémoire de la Déportation (www.fondationmemoiredeportation.com) et Charles de Gaulle (www.charles-de-gaulle.org).



« Rémances », camp d'Auschwitz-Birkenau (Pologne), avril 2017.

Photographie de Noémie de Sainte-Claire, élève de première scientifique au lycée Fénelon de Clermont-Ferrand. Premier prix du concours 2016-2017.

SOMMAIRE

4-5. Introduction

6. Partie 1

Exclusion et répression dans le cadre d'une guerre européenne (septembre 1939-printemps 1941)

- 6 Les différents usages de l'internement au début du conflit
- 7 La Pologne, un laboratoire
- 8 Printemps 1940 : crimes de guerre et massacres commis par l'armée allemande sur le front de l'Ouest

9 FICHE RESSOURCES / EXCLURE LES JUIFS PAR LA LOI ET L'IMAGE

- 10-11 La diversité des régimes d'occupation en Europe (1940-1942)
- 12 Les instruments du maintien de l'ordre

13. Partie 2

Guerre mondiale, guerre d'anéantissement (été 1941-fin 1943)

- 13 « Guerre des races » à l'Est, répression renforcée à l'Ouest
- 14-15 Les ghettos et les exécutions massives
- 16 D'abord une répression « à visage légal » à l'Ouest
- 17 « NN » : une nouvelle procédure, pour plus de terreur
 - Automne 1942 : le système concentrationnaire entre en « guerre totale »
- 18-20 Le travail forcé

• FICHE RESSOURCES / SUIVRE LE PARCOURS D'UN RÉSISTANT DÉPORTÉ PARTI DE FRANCE

- 21 L'accélération et la systématisation du processus d'extermination
- 22 L'Aktion Reinhardt
- 23 Les persécutions et la déportation des Juifs de Salonique

24. Partie 3

Vers l'effondrement militaire et le déchaînement répressif (1944-1945)

- 24 La radicalisation de la guerre : Milice, SS, la logique des bourreaux et le décret Sperrle
- 25 Politique de terreur d'Est en Ouest
- 26 Représailles contre les civils
 - FOCUS / LES REPRÉSAILLES CONTRE LES RÉSISTANTS
- 27 La « Solution finale » en voie d'achèvement
- 28 La déportation des Juifs de Hongrie
- 29-30 L'exploitation de la main-d'œuvre forcée pour la machine de guerre allemande
 - FOCUS / D'AUSCHWITZ-BIRKENAU À NATZWEILER
- 31 1945 : la chute du Reich, le jusqu'au-boutisme de la machine répressive nazie ; la terreur, côté soviétique
- 32 FICHE RESSOURCES / LES PHOTOGRAPHIES D'EXÉCUTIONS
- 33 Le centre de mise à mort et le mémorial de Jasenovac, Croatie

34/36 Ressources / Remerciements

PRÉFACE



« Répressions et déportations en France et en Europe, 1939-1945. Espaces et histoire », le thème du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2018-2019 témoigne d'une approche large et résolument ambitieuse dont l'objectif est de refléter la complexité de l'histoire et de ses mémoires.

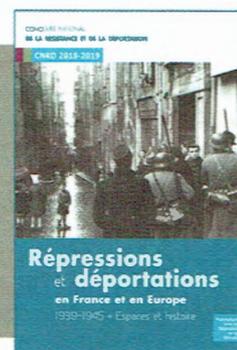
Dans le cadre de la refondation engagée en 2016, le CNRD souhaite s'inscrire pleinement dans les enjeux historiques, historiographiques et citoyens liés à la période de la Seconde Guerre mondiale. Membre du jury national du CNRD depuis 2007, la Fondation pour la Mémoire de la Shoah est fière de participer à cette initiative pédagogique de premier ordre et honorée de se voir confier la coordination de la brochure du concours.

Sur la base des connaissances transmises par leurs professeurs, les recherches réalisées par les élèves leur permettront de mieux appréhender la Seconde Guerre mondiale. Les travaux, individuels ou collectifs, réalisés dans le cadre du CNRD s'attacheront ainsi à illustrer les multiples aspects des politiques répressives nazies, sur le territoire français mais aussi dans l'espace européen. Sans céder à la tentation de l'inventaire, il s'agira d'identifier leur imbrication, leurs points communs mais aussi leurs différences de nature.

À l'heure où l'extrémisme ressurgit en Europe, rappeler le sort des victimes du nazisme et le sacrifice de celles et ceux qui le combattirent est essentiel pour que leur mémoire et leurs combats nourrissent nos engagements citoyens.

David de Rothschild

Président de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah



Couverture : photographie issue du reportage de la *Propagandakompanie* 649 relatif à la rafle de Marseille, 22-24 janvier 1943 (cf. p. 21)
Crédit : Mémorial de la Shoah.

4^e de couverture : étudiants de Bratislava visitant le camp d'Auschwitz-Birkenau, janvier 2017.
Crédit : Bratislavská župa

Une version augmentée de la brochure est disponible sur le site de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah : www.fondationshoah.org ; pour tout renseignement complémentaire : CNRD@fondationshoah.org

INTRODUCTION

La question porte en premier lieu sur les appareils répressifs mis en place par l'Allemagne nazie, ses vassaux et ses satellites, sur leurs politiques de maintien de l'ordre, de lutte contre les oppositions et les résistances, sur leur application de programmes d'envergure spécifiques, généralement très meurtriers, et sur leur recours aux déportations, de 1939 à 1945, outil principal au service de ces politiques et de finalités différentes, qui peuvent être à la fois idéologiques, sécuritaires et pragmatiques, et en même temps liées à l'évolution de la guerre mondiale. La question doit donc être déclinée au pluriel, pour rendre compte des espaces et des moments historiques.

L'Europe doit ici se concevoir comme le territoire touché par la guerre et plus particulièrement par la répression et la déportation. Celles-ci se sont exercées non seulement en France, mais dans tous les territoires conquis, annexés, occupés, menacés par le *Reich*. Cette ouverture spatiale du sujet engendre une ouverture conceptuelle tout aussi novatrice pour le concours : la répression et la déportation n'ont pas été le seul fait de l'Allemagne nazie, mais aussi de ses vassaux et, dans certains cas, de ses ennemis. Elles dessinent des espaces et une histoire pluriels, comme le sont les réalités plurielles de la répression et de la déportation.

Associées en 1945 et au moment de la découverte de l'horreur des camps au seul système concentrationnaire, les répressions et les déportations ont donc concerné le système carcéral du *Reich* et d'autres lieux, prenant des directions et des formes différentes. L'étude des différents espaces qui leur correspondent, dans leur diversité, conduit à retracer une autre histoire des déportations. Elles doivent être replacées dans leurs contextes politiques et militaires, dans leurs généalogies et leurs évolutions, et comparées dans les espaces et aux moments de la Seconde Guerre mondiale.

La répression est inhérente au régime nazi et se met en place dès ses débuts, en 1933. Les opérations militaires constituent un levier indispensable qui permet d'intensifier et de systématiser les répressions, de septembre 1939 à mai 1945. Ce cadre induit une autre approche des interactions des répressions et des déportations, en fonction des phases de la guerre, en particulier à l'Est, y compris dans la Russie soviétique et du fait de son régime politique. L'évolution de la « guerre totale » entraîne à partir de 1943 l'intensification du travail forcé des concentrationnaires et la nécessité d'alimenter massivement en main-d'œuvre servile le système concentrationnaire.

Trois propositions de problématiques peuvent se dégager de l'étude de cette question :

1. La répression et les répressions : une place renouvelée dans les études historiques
2. Politiques répressives, dispositif répressif, finalités des répressions et des déportations
3. Une forme de répression centrale : les déportations et leurs espaces.

1. La répression et les répressions : une place renouvelée dans les études historiques

La répression allemande en France et en Europe occupées fut multiforme : fusillades, déportations dans des grands convois de mille personnes, petits transports d'une cinquantaine de détenus, massacres... Ce sont bien des répressions qui se mettent en place. Elles ont visé des personnes pour ce qu'elles faisaient, avaient fait ou étaient présumées avoir fait. Les résistants et ceux qui les aidaient étaient ciblés pour leurs refus des occupations, d'autres tentèrent de quitter les territoires soumis. Des milliers de victimes raflées furent arrêtées pour ces actes, parce qu'elles étaient censées avoir soutenu la Résistance.

Le cas français illustre ce qui peut se dérouler à l'ouest de l'Europe occupée. Jusqu'à il y a peu, la répression n'a pas été un thème central de l'historiographie française de la Seconde Guerre mondiale, sauf pour définir le rôle du gouvernement de Vichy, de sa justice et de sa police. Les travaux sur la Résistance nous offrent davantage une histoire des résistants réprimés qu'un tableau de la répression qui les frappa. Les recherches sur la déportation ont en effet surtout porté sur le système concentrationnaire et sur le génocide des Juifs, et n'ont que peu intégré cette dimension plurielle de la répression, ce que la découverte et l'étude de l'extermination des Juifs d'Europe permet de comprendre et d'expliquer.

L'exemple de la France est ainsi très significatif de la manière dont ce thème de la répression et des déportations avait été abordé jusque-là et de la manière dont il est repris dans les mémoires et les représentations du sujet : se résumant essentiellement à la question de « l'expérience concentrationnaire », le mot désignant en français le transfert vers les camps finissant par devenir celui décrivant l'expérience que les déportés y subirent. Un angle d'autant plus important à considérer qu'il a structuré plusieurs sujets du CNRD depuis sa création.

L'intitulé du sujet permet l'étude d'un cas choisi hors du contexte français et une perspective comparative entre le système répressif mis en place en France et celui mis en place dans un autre pays.

2. Politiques répressives et dispositif répressif, finalités des répressions et des déportations, espaces de la répression et de la déportation

La question porte en second lieu sur les politiques répressives, entendues comme des outils d'un même dispositif répressif mis en œuvre à l'échelle européenne, d'abord en Allemagne, puis dans les pays qu'elle attaquait, à l'ouest puis à l'est de l'Europe. Ce dispositif est fait de permanences et d'évolutions, répondant à des choix idéologiques, policiers, militaires ou propres à l'économie de guerre, c'est-à-dire à des finalités inscrites dans des moments historiques et donc en évolution.

Pour étudier ces politiques répressives, il faut présenter ceux qui les pensent et les mettent en œuvre, en tenant compte des objectifs de l'occupation, de l'annexion, de la vassalisation ; des conceptions nazies et d'héritages policiers et juridiques anciens ; de l'évolution du conflit mondial ; de l'évolution du système concentrationnaire. On pourra rapprocher le cas français de ceux de la Belgique et des Pays-Bas (administration nazie civile) et distinguer le cas des zones annexées de fait, en prenant comme exemple le cas de l'Alsace-Moselle, relevant de situations connues dans le *Reich*.

Sans rien négliger de l'unité du système nazi, de ses acteurs et de leurs intentions idéologiques notamment, le cas de l'est de l'Europe est incomparable quant au regard du nombre de victimes et des modalités des politiques répressives qui y sont menées. Après les assassinats des élites polonaises par les nazis et les soviétiques (au moins 20 000 morts, peut-être jusqu'à 60 000, en 1939 par les seuls Allemands), l'invasion de l'URSS est pensée comme une véritable guerre d'anéantissement (*der Vernichtungskrieg*), dont les cibles initiales sont les populations juives, les fonctionnaires soviétiques et les premiers auteurs d'actes de résistance, avant une véritable « guerre contre les partisans », sans oublier le cas des prisonniers de guerre – des domaines que l'historiographie allemande notamment a particulièrement travaillé ces dernières années. La répression menée dans les Balkans est plus proche de cette situation que de celle de la France, de la Belgique ou des Pays-Bas.

Si les choix opérés par les services allemands et leurs applications varient beaucoup entre 1940 et 1944 selon les espaces,

l'historique des conquêtes et les choix opérés, les dispositifs répressifs se structurent cependant autour de permanences dans lesquelles se dégagent des stratégies d'occupation et des lectures de la Résistance. Finalités des répressions et finalités des déportations se conjuguent et s'articulent.

L'URSS de Staline recourt à la déportation comme moyen répressif et de suppression d'hommes et de femmes en tant qu'appartenant à des catégories désignées comme ennemies de la Russie soviétique. Dès 1940, près de 200 000 citoyens polonais ou baltes sont exécutés ou déportés vers la Sibérie et le Goulag dans le cadre de politiques destinées à décapiter les élites de pays désormais sous contrôle soviétique et n'ayant plus vocation à exister de manière indépendante (pays baltes), voire à exister tout simplement (la Pologne orientale, annexée à l'Ukraine et la Biélorussie). Après la rupture du pacte germano-soviétique et l'invasion de l'URSS, lors de la reconquête des territoires par l'Armée rouge, des déportations massives seront à nouveau opérées : différentes populations seront collectivement punies pour « collaboration » dans leur ensemble, et déportées, tels les Kalmouks, Tchétchènes, Ingouches ou Tatars...

3. Une forme de répression centrale : les déportations et leurs espaces

En France, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la « déportation » a acquis une centralité qui en fait la principale forme de répression nazie. Pourtant ce terme, qui désigne depuis lors l'envoi en camp de concentration ou vers les centres de mise à mort de la « Solution finale », masque bon nombre de réalités historiques : à partir de la fin 1939, le III^e Reich a recouru à la déportation pour différents objectifs, à commencer par un immense remodelage de la géographie humaine dans les territoires constituant l'Allemagne et son empire. Ainsi, Polonais et Juifs sont déportés massivement depuis les territoires annexés au Reich à destination de « territoires poubelles » dans le Gouvernement général.

L'invasion de l'URSS en juin 1941 voit l'explosion de ces projets de déportations, qui incorporent souvent une dimension meurtrière prévue dès leur conception, et de l'appareil répressif qui en est le bras armé (le « *Generalplan Ost* » étant le projet le plus massif planifié par le régime nazi).

Ce n'est donc pas tant « la déportation » qui doit être prise en compte, que la finalité que

celle-ci sert. De ce point de vue, il existe, au plan historique, des déportations.

La déportation des Juifs vise, à partir de 1942, à la réalisation de la « Solution finale », autrement dit l'assassinat systématique et le meurtre de masse. Adossée à une finalité singulière, la destruction des Juifs d'Europe recouvre un espace singulier dont les populations juives mais aussi l'histoire, la culture, la langue ont été éliminées de l'histoire des hommes, le *Yiddishland*. La guerre entraîne ainsi une très grande augmentation du nombre des détenus des camps de concentration, de toutes nationalités. Le système concentrationnaire s'est internationalisé, encore davantage lorsque les résistants et les victimes de la répression de l'ouest de l'Europe sont déportés massivement à partir de 1943. La guerre totale a multiplié les nouveaux camps annexes, installés près des usines et des chantiers, et les déplacements-transferts des détenus, avec un point culminant en 1944-1945.

De 1939 à 1945, près de 10 millions de civils ont été victimes d'un « meurtre politique de masse », un meurtre massif et direct, phénomène distinct qui doit ainsi être traité à part, dans ces « Terres de sang », des terres qui s'étendent de la Pologne centrale à la Russie occidentale, en passant par l'Ukraine, la Biélorussie et les pays baltes. Plus de la moitié d'entre eux sont morts de faim, ainsi des 3,5 millions de prisonniers de guerre soviétiques, au début des années 1940, et des 4,2 millions de citoyens soviétiques affamés par les occupants allemands en 1941-1944. 5,4 millions de Juifs ont été massacrés, provenant du *Yiddishland* pour l'essentiel, exécutés ou gazés par les Allemands entre 1941 et 1945, morts du fait du système concentrationnaire et civils exécutés par les Allemands à titre de représailles. Un espace singulier se dessine ainsi, une zone de l'Europe particulière, un espace peu comparable aux autres, dont « ... les populations souffrirent de trois vagues d'occupation au cours de la Seconde Guerre mondiale : d'abord soviétique, puis allemande, et de nouveau soviétique » (T. Snyder).

Autant de formes répressives et de déportations qui ont été mises en œuvre sur l'ensemble du continent européen, y compris en France – et ont entraîné un nombre de victimes bien plus important que celles de la « déportation » entendue dans son acception habituelle. Autant de politiques spécifiques, mises en œuvre durant les années de guerre, à l'échelle de tout un continent. Autant de bilans très lourds de ces répressions et de ces déportations, aussi bien de ces résistants qui

ont assumé ces risques et lutté pour la victoire des Alliés et la défaite des nazis, que de ces populations prises au piège des répressions, des déportations et massacres, en particulier à l'est de l'Europe.

Une logique d'exclusion et de répression, dans le cadre d'une guerre en Pologne et dans l'ouest de l'Europe, est à l'œuvre entre 1939 et 1941 : internement de part et d'autre, massacres de masse allemands et soviétiques en Pologne, régimes d'occupation et politiques répressives. À partir de 1941, la guerre devient mondiale et, à l'Est, guerre d'anéantissement, dans un déchaînement de violence qui réunit les outils répressifs policiers et militaires : un système concentrationnaire en guerre totale, entre répression et extermination, accélération et systématisation des processus d'extermination, prisonniers de guerre, travailleurs forcés, déplacements de populations. Vers l'effondrement militaire et le déchaînement répressif, les dernières années de la guerre sont meurtrières : radicalisation de la violence guerrière, politique de terreur d'Est en Ouest, représailles partout, alors qu'Auschwitz devient le centre du système concentrationnaire nazi. Les logiques des déportations s'affirment et, quelquefois, se contredisent. Jusqu'aux « marches de la mort » de ceux qui sont déjà aux portes de la mort.

C'est donc bien à l'échelle de l'Europe que peut désormais s'écrire une histoire partagée des répressions et des déportations. Cette histoire, fondamentale en soi pour comprendre ce que fut le nazisme, permet par ailleurs de mettre en perspective les fondements et les valeurs de la construction européenne qui s'est mise en place au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. ■

Tristan Lecoq

Inspecteur général de l'Éducation nationale

Professeur des universités associé à l'université Paris-Sorbonne

Président du jury national des correcteurs du Concours national de la Résistance et de la Déportation (CNRD)

@ Voir — Les références bibliographiques de ce texte et la vidéo de présentation du thème sont disponibles sur : www.reseau-canope.fr/cnrd et sur : www.fondationshoah.org/



Vue d'ensemble sur le camp de Gurs (Basses-Pyrénées), 1941.

Mémorial de la Shoah

PARTIE 1 – Exclusion et répression dans le cadre d'une guerre européenne (septembre 1939-printemps 1941)

Les débuts d'une guerre immédiatement pressentie comme « totale » s'accompagnent dans chaque camp de mesures répressives, dont la nature varie selon le type de régime en place.

Ces pratiques préexistent à la guerre dans les régimes dits « totalitaires », qui, du fait même de leur nature et de leur programme idéologique, n'acceptent aucune forme d'opposition. L'entrée en guerre y accélère toujours plus la répression contre les opposants et les catégories présentées comme des « ennemis de l'intérieur » susceptibles d'affaiblir l'effort de guerre. Dans les démocraties, plus particulièrement la France, qui se trouve en première ligne face à l'Allemagne, l'approche de la guerre et son déclenchement entraînent également la mise en place de politiques répressives contre les personnes susceptibles

de servir les intérêts ennemis, notamment les étrangers, mais aussi les communistes au lendemain du pacte germano-soviétique.

Les victoires foudroyantes de l'Axe et l'instauration d'une « Europe allemande » (1939-1940) amènent la mise en place dans les territoires occupés de mesures répressives, destinées à la fois à assurer la sécurité des forces d'occupation allemandes mais aussi à étendre en Europe le programme idéologique nazi. La variété des situations et une occupation poursuivant des objectifs différents selon les territoires concernés expliquent toutefois une intensité différente de la répression. ■

Les différents usages de l'internement au début du conflit

Le XX^e siècle a été qualifié de « siècle des camps » tant l'usage de l'internement a pu être développé depuis la première apparition du phénomène lors de la seconde guerre des Boers en Afrique du Sud (1899-1902).

L'arrivée au pouvoir de Staline en URSS et celle d'Hitler en Allemagne entraînent un développement du phénomène, qui devient l'une des caractéristiques des dictatures communiste ou nazie. En URSS, les camps de travail pour opposants connaissent un essor considérable à partir de 1934 avec une réorganisation administrative qui marque la mise en place d'un système centralisé, le Goulag. En Allemagne, le premier camp de concentration apparaît dès mars 1933 à Dachau. Il sert à interner les opposants politiques. Avec la déclaration de guerre en septembre 1939, l'internement augmente dans les camps allemands, en s'élargissant systématiquement à toutes les catégories soupçonnées d'affaiblir le pays dans le conflit (Juifs, Tsiganes, homosexuels). C'est aussi à cette période qu'Hitler déclenche l'*Aktion T4* visant à assassiner les malades mentaux, qui fait 71 000 victimes jusqu'à sa suspension annoncée en août 1941.



Internés allemands au camp de Dachau en mai 1933.

Confrontés à l'afflux de nombreux réfugiés (républicains espagnols, personnes fuyant les régimes fasciste et nazi), les derniers gouvernements de la III^e République adoptent une politique d'internement à partir de novembre 1938 lorsqu'un décret donne la possibilité aux préfets d'interner les « étrangers indésirables » dans des « centres spécialisés ». Le premier camp d'internement ouvre à Rieucros (Lozère) en février 1939. L'entrée en guerre s'accompagne d'une extension de l'internement administratif, qui concerne en premier lieu les ressortissants allemands, y compris ceux qui avaient pourtant fui le nazisme, ainsi que les membres du PCF, interdit par le gouvernement Daladier le 26 septembre 1939. ■

L'internement des Juifs au camp de Gurs

L'annexion de fait de l'Alsace et de la Moselle dès l'été 1940 conduit à leur rattachement administratif à deux régions allemandes existantes et à l'expulsion des Juifs résidant dans ces territoires. 17 783 Juifs français sont ainsi expulsés d'Alsace à partir du 16 juillet 1940.

La commission française d'armistice s'étant engagée à accueillir en zone non occupée les personnes ainsi évacuées, les deux *Gauleiter* des régions englobant l'Alsace-Moselle annexée décident arbitrairement d'étendre l'application de cette mesure à l'ensemble de leur juridiction et d'expulser les Juifs de nationalité allemande du pays de Bade, de la Sarre et du Palatinat (opération « Bürckel » du nom du *Gauleiter* du *Gau Westmark* regroupant le Palatinat, la Sarre et le département français de la Moselle). Une fois admis en zone dite « libre », ils sont immédiatement internés en application des lois antisémites, dont celle du 4 octobre 1940 sur l'internement des étrangers de « race » juive.

Le régime de Vichy utilise le camp d'internement de Gurs initialement créé en 1939 par le gouvernement Daladier pour interner des républicains espagnols. Plus de 6 500 Juifs y sont internés. Un millier meurt de faim, de froid et de détresse physiologique durant l'hiver 1940-1941. La quasi-totalité des survivants sont livrés lors des rafles d'août 1942, transférés à Drancy puis déportés à Auschwitz.

S'inscrivant vraisemblablement dans un hypothétique projet de déportation des Juifs vers Madagascar, cette opération « Bürckel » est un rare exemple de déportation vers l'Ouest.

La Pologne, un laboratoire

Premier État victime des entreprises des régimes totalitaires au début de la Seconde Guerre mondiale, la Pologne voit dès l'automne 1939 se développer les premiers grands massacres, aussi bien dans la zone d'occupation allemande que dans la zone d'occupation soviétique.

Prenant prétexte d'un incident de frontières qui était en fait une provocation allemande, la Wehrmacht attaque la Pologne le 1^{er} septembre 1939. Cette invasion a été mûrie de longue date par Hitler. Elle permet d'annuler par la force les conséquences du traité de Versailles qui avait amputé l'Allemagne de la Prusse orientale, de la Posnanie et de la Silésie. Elle s'inscrit également dans les projets d'expansion du Reich vers l'Est afin d'étendre le *Lebensraum* (espace vital).

Le pacte de neutralité signé avec Staline en août 1939 laisse les mains libres à Hitler dès lors que l'URSS ne s'opposerait pas à une invasion de la Pologne, d'autant qu'une clause secrète prévoit le partage d'un État dont les deux puissances contestent l'existence.

La rapidité de l'attaque et un trop grand déséquilibre des forces rendent vaine la résistance de l'armée polonaise, qui se bat pourtant vaillamment. Cracovie tombe le 6 septembre, Varsovie, totalement encerclée le 19 septembre, est soumise à des bombardements d'une violence inédite. L'attaque des troupes soviétiques dans l'est du pays constitue un véritable « coup de poignard dans le dos ». Les dernières unités polonaises capitulent le 6 octobre.

Les pertes polonaises sont considérables, avec 200 000 morts et blessés et quelque 940 000 prisonniers capturés par la Wehrmacht et l'Armée rouge. Commence alors une double occupation qui inaugure une période de répression systématique et d'élimination des élites polonaises ainsi que de la population juive et qui annonce par bien des aspects la « guerre d'anéantissement » pratiquée sur le front de l'Est à partir de juin 1941. ■

@ Voir — Sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France, retrouver la presse numérisée de l'époque qui rend compte jour après jour de l'évolution militaire (*Paris-soir*, *Le Matin*, etc.)



Ecrasée entre deux hordes, la Pologne martyre lutte encore

Le « style » de guerre de T. Roosevelt
Des lettres sublimes ont été écrites par l'ancien président des États-Unis.

Tandis que les troupes soviétiques et allemandes se rencontrent à Brest-Litovsk
VARSOVIE RÉSISTE TOUJOURS

Le mouvement anticommuniste à la C.G.T.
Les uns après les autres, les syndicats veulent rompre avec les moscovitaires.



Le Matin, 20 septembre 1939.

Trois armées polonaises se battent avec opiniâtreté



Ce ne sont plus de simples troupes de choc allemandes qui se battent à Brest-Litovsk. C'est l'armée polonaise qui se bat avec opiniâtreté. Elle est battue, mais elle continue à résister. (Voir en Dernière Heure un discours de Fildes)

L'opération « Tannenberg » dans la zone d'occupation allemande

Les territoires polonais conquis en septembre 1939 relèvent pour Hitler de deux catégories. Ceux qui étaient allemands avant 1918 doivent revenir au Reich et être totalement germanisés, ce qui nécessite d'éliminer les populations polonaises. Le reste du pays, intégré dans un « Gouvernement général », devient une simple réserve de main-d'œuvre pour le Reich. Toute résistance est à anéantir, tout comme les élites polonaises susceptibles de s'opposer aux projets allemands.

Dès mai 1939, ces éliminations ont été planifiées sous le nom de code d'opération « Tannenberg ». Des unités spéciales agissant sur les arrières de l'armée allemande, les *Einsatzgruppen*, procèdent à un « nettoyage ethnique » lors de l'invasion. La minorité allemande vivant en Pologne met également en place des milices (*Selbstschutz*) ayant pour objectif d'éliminer les populations polonaises présentes dans les territoires qui seront annexés.

En septembre et octobre 1939, les *Einsatzgruppen* et les milices supplétives allemandes procèdent à plus de 760 exécutions de masse, qui font au moins 20 000 morts. Outre l'*intelligentsia* polonaise, la répression s'abat également sur la population juive, systématiquement déportée des territoires annexés vers le Gouvernement général qui est appelé à devenir la « réserve juive de l'Europe » et où commencent à se constituer les ghettos.

Katyn : un massacre perpétré par les Soviétiques

Dans leur zone d'occupation, à l'est de la « ligne Curzon », les Soviétiques adoptent une répression brutale visant à la fois à « vider » ces territoires polonais de leurs populations pour mieux les contrôler et à anéantir les élites polonaises foncièrement anticommunistes. Plus de 150 000 hommes sont intégrés de force dans l'Armée rouge, 110 000 sont emprisonnés, parmi lesquels 40 000 sont déportés dans les camps de travail du nord de la Russie. À cela s'ajoutent 250 000 soldats polonais (dont 10 000 officiers) faits prisonniers à la fin des combats de septembre 1939.

Le 5 mars 1940, Staline et les membres du *Politburo* accèdent à la demande de Beria, le chef du NKVD, pour que soient fusillés, sans aucun jugement ni acte d'accusation, les officiers polonais emprisonnés. Plusieurs milliers d'entre eux, incarnant les élites polonaises (étudiants, médecins, ingénieurs, enseignants), sont extraits en avril et mai 1940 du camp de Kozielsk pour être assassinés dans la forêt de Katyn. Des massacres identiques ont lieu en Biélorussie et en Ukraine.

Lorsque les troupes allemandes les découvrent lors de l'opération *Barbarossa*, les charniers de Katyn deviennent l'objet d'une intense guerre de propagande entre l'Allemagne nazie et Moscou, qui tente de rendre les Allemands responsables des massacres. C'est seulement en 1990 que l'URSS a reconnu ces assassinats comme l'œuvre des responsables soviétiques.



Mémorial de Katyn.

Printemps 1940 : crimes de guerre et massacres commis par l'armée allemande sur le front de l'Ouest

Le souvenir des exactions allemandes commises en France en 1944 a laissé dans l'ombre les massacres perpétrés sur le front de l'Ouest lors de la campagne militaire de mai-juin 1940.



Clamecy, dans la Nièvre, les soldats des troupes originaires des colonies françaises sont rassemblés et séparés des autres prisonniers français. Photographie non datée prise à l'usine de La Rochette.

Préfet à Chartres en juin 1940, Jean Moulin est confronté aux exactions de l'armée allemande

« Le jeune officier revient [...]. Avec une indignation factice, il fait état de prétendues atrocités commises par nos soldats en se retirant : "Des femmes et des enfants, des Français, précise-t-il, ont été massacrés après avoir été violés. Ce sont vos troupes noires qui ont commis ces crimes dont la France portera la honte". [...] Je proteste contre les accusations portées contre l'armée française, et notamment contre les troupes noires : "Nos tirailleurs, ajouté-je, combattent certes avec une énergie farouche sur le champ de bataille, mais ils sont incapables de commettre une mauvaise action contre des populations civiles et moins encore les crimes dont vous les accusez." »

Jean Moulin, *Premier combat*, Paris, Éditions de Minuit, 1947

À proximité des zones de combat, les crimes allemands jalonnent le parcours des différentes troupes de la SS et de la Wehrmacht, de la Belgique et du Nord-Pas-de-Calais jusque dans la région de Lyon. Populations civiles et prisonniers de guerre alliés, pour l'essentiel Britanniques et tirailleurs africains, ont subi des exactions tantôt improvisées tantôt mûrement réfléchies : 64 civils ont été rassemblés puis exécutés dans la carrière d'Aubigny-en-Artois (Pas-de-Calais) le 21 mai, 85 soldats britanniques ont été massacrés par la division SS *Totenkopf* le 28 mai à Wormhout (Nord).

En violation des règles du droit international sur « les lois et coutumes de la guerre » (Conventions de La Haye de 1907 et de Genève en 1910), les troupes allemandes (SS et Wehrmacht confondues) se livrent à des exactions qui rappellent celles commises en 1914 en France et en Belgique. Pour une partie des soldats allemands, ces massacres sont étroitement liés à la violence des combats, à la résistance des forces alliées ou à la résurgence du mythe du franc-tireur de la guerre de 1870. Ces crimes de guerre doivent aussi être considérés comme une étape dans la radicalisation de la Wehrmacht et démontrent l'endoctrinement idéologique des Allemands dès mai et juin 1940, tout particulièrement lorsqu'il s'agit des

tirailleurs africains. Le racisme nazi encourage, dans le prolongement des combats, une déshumanisation et une volonté d'anéantissement jusque dans la mort, comme le montre cet ordre de la Kommandantur au maire de Foulloy dans la Somme le 19 août 1940 : « Le Commandement de l'Armée allemande ne désire pas et même défend expressément d'orner les tombes des soldats noirs ; il faut les laisser à l'endroit et dans l'état où elles sont en ce moment. »

Massacres de tirailleurs africains de l'armée française

Au cours du mois de juin et jusqu'en juillet 1940 après l'armistice, plusieurs centaines de tirailleurs africains sont exécutés sommairement à la suite des combats livrés contre les troupes allemandes (l'historien Rafael Schek estime leur nombre entre 1 500 et 3 000).

Parmi de nombreux exemples dispersés dans la partie nord du territoire français, figurent les massacres d'Airaines (Somme), de Clamecy (Nièvre), de la région de Chartres (Eure-et-Loir) et de Chasselay (Rhône). Ainsi les 7 et 8 juin, après leur reddition, une cinquantaine de tirailleurs sénégalais du 53^e régiment d'infanterie coloniale

mixte sont massacrés près d'Airaines par des éléments de la 7^e Panzerdivision. Les 18 et 21 juin, à la suite d'un incident, 44 tirailleurs africains noirs prisonniers sont abattus par les Allemands à Clamecy. Le 11 novembre 1943, près de 5 000 habitants leur rendent hommage en couvrant de drapeaux alliés et de croix de Lorraine la fosse commune dans laquelle le maire de Clamecy les a fait enterrer.

Les 19 et 20 juin, dans les environs de Lyon, une lutte acharnée oppose le 25^e régiment de tirailleurs sénégalais aux Allemands afin d'empêcher ces derniers d'entrer dans la métropole. À l'issue des combats, à Chasselay au lieu-dit « Vide-Sac », la division SS *Totenkopf* procède à une véritable chasse aux tirailleurs africains puis à l'exécution par fusillade de 51 d'entre eux. Des blindés roulent sur les corps des suppliciés. ■

Massacres de civils en France et en Belgique

En France, concentrés dans le Nord et le Pas-de-Calais, les massacres de civils sont surtout perpétrés au cours des derniers jours de mai, lors de la contre-offensive franco-britannique dans la région d'Arras. C'est le cas notamment des exécutions sommaires commises les 26 et 27 mai dans les cités du bassin minier de Courrières, où l'on dénombre en tout 125 civils massacrés par les soldats des 11^e, 12^e, 32^e et 267^e divisions d'infanterie de la Wehrmacht. Les travaux d'Hélène Guillon et de Jean-Luc Leleu estiment à environ 450 le nombre de civils victimes d'exécutions sommaires en France en mai et juin 1940. De tels massacres concernent également la Belgique : les 27 et 28 mai 1940, des unités de la Wehrmacht (225^e régiment d'infanterie allemand) exécutent à Vinkt 86 civils après les avoir obligés à creuser leur tombe.

EXCLURE LES JUIFS PAR LA LOI ET L'IMAGE

Pour diffuser les idées antisémites auprès des populations européennes, les affiches politiques, mais aussi les tracts, brochures, voire films et expositions, sont de puissants vecteurs utilisés par les services de propagande.

Deux ans après l'arrivée au pouvoir d'Adolf Hitler, les lois de Nuremberg signent en 1935 l'apparition d'un antisémitisme d'État. Les conquêtes allemandes à partir de 1938 entraînent son extension aux territoires annexés, conquis ou occupés.

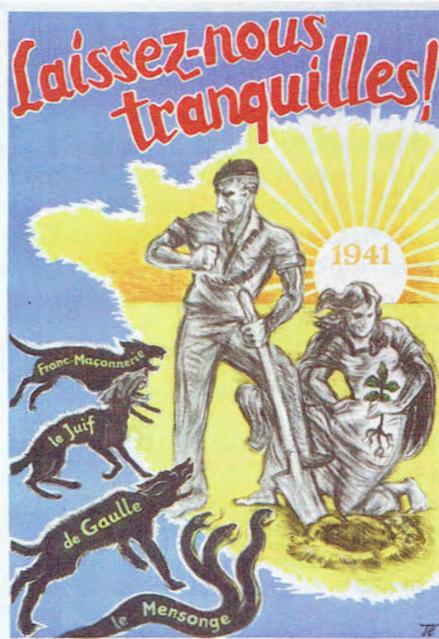
Légiférer pour exclure, l'exemple français

L'immigration massive des Juifs en provenance d'Europe de l'Est dans les années 1920, renforcée par celle des réfugiés qui fuient le nazisme dans les années 1930, favorise le développement de l'antisémitisme au sein de la société française. L'arrivée de nouveaux Juifs étrangers à l'été 1940 à la suite de l'exode et des annexions ravive les tensions. Dès l'été et l'automne 1940, l'État français sous l'autorité du maréchal Pétain adopte des lois excluant les francs-maçons et les Juifs, incarnation de cette « Anti-France » présentée comme responsable de la défaite. La loi « portant Statut des Juifs » du 3 octobre 1940, appliquée dans toute la France, définit ce que sont les Juifs, les exclut de la fonction publique et des professions liées à l'information. Les recensements imposés à la fois par les Allemands en zone Nord et par le régime de Vichy les fragilisent. La première arrestation massive de Juifs étrangers à Paris dite « raffle du billet vert » date du 14 mai 1941. Elle est organisée par les autorités françaises sur ordre de l'occupant. 3 700 hommes juifs étrangers sont internés dans les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande dans le Loiret.

Conditionner les esprits

Les Juifs sont des boucs émissaires dans un contexte de crise. L'affiche politique, née à la fin du XIX^e siècle, est un vecteur majeur des idées. En s'adressant aux masses, elle frappe les esprits et prend une place grandissante dans l'espace public.

Le régime de Vichy recourt à l'affiche politique mais l'antisémitisme y est rare (la propagande vichyste présente une image du maréchal Pétain qui rassemble et non divise les Français), contrairement à l'imagerie produite par les organisations



▲ Imprimée à Paris en 1940-1941, cette affiche est conçue par la Ligue française de Pierre Constantini. L'illustrateur figure une France unie (où n'apparaissent pas les différentes zones d'occupation) qui pourrait se régénérer si les forces hostiles étaient tenues à distance (la franc-maçonnerie, le Juif, de Gaulle, le mensonge). Les ennemis sont représentés sous la forme d'animaux. Le Juif est un adversaire comme les autres.



▲ « Derrière tout, le Juif ! », version serbe de l'affiche conçue par le dessinateur allemand Bruno Hanich en 1943.

Cette image circule à l'échelle européenne et illustre une culture antisémite commune alors que les persécutions s'intensifient. Sont connues trois versions francophones, une serbe et une polonaise sans compter les tracts et les revues. Cette affiche associe le Juif aux trois grands ennemis du Reich : l'Angleterre, les États-Unis et l'URSS. Derrière les drapeaux, apparaît « le Juif », celui qui profite de la guerre. La propagande nazie dénonce le « complot juif mondial » popularisé depuis la fin du XIX^e siècle. Les caractéristiques physiques grotesques du personnage renvoient à la définition raciale imposée par les nazis.

collaborationnistes soutenues en zone Nord par les Allemands et qui défendent une collaboration totale entre l'Allemagne et l'État français. L'Allemagne multiplie la diffusion d'imprimés antisémites dans les zones conquises à l'Est. À l'Ouest, la propagande nazie et ses relais accentuent la pression contre les Juifs et favorisent l'organisation

d'expositions, de films et d'images antisémites. Dans tous les pays européens, on assiste à une spécialisation des organes de presse et des dessinateurs qui font des Juifs une véritable obsession : Fips en Allemagne, Karel Relink en Tchécoslovaquie, Ralph Soupault en France, Manno Miltiades en Hongrie, etc. ■

@ Voir – Des affiches en ligne

- La base de données Archim des Archives nationales (près de 1 500 affiches allant des années 1930 à l'après-guerre).
- La plateforme du Centre d'études et documentation guerre et sociétés contemporaines (CEGESOMA), centre d'expertise belge pour l'histoire du XX^e siècle.
- Le site L'histoire par l'image (analyses d'affiches de propagande).
- Enfin, les musées de la Résistance et de la Déportation, les mémoriaux et les centres d'archives disposent d'importants fonds iconographiques. Contacter leurs services éducatifs.

La diversité des régimes d'occupation en Europe

Au lendemain des victoires allemandes du printemps 1940, la majeure partie de l'Europe de l'Ouest est occupée par le Reich. Le découpage territorial répond toutefois à des motivations différentes du côté allemand (annexions de fait comme l'Alsace-Moselle et les territoires d'Eupen et Malmédy en Belgique, projets d'annexions, simples zones d'occupation à des fins militaires), avec des implications sur les politiques répressives.

Les accords de Munich du 29 septembre 1938 marquent le début de la politique nazie d'expansion et d'occupation en Europe. Hitler nomme Konrad Henlein commissaire du Reich dans les Sudètes. Après l'entrée de la Wehrmacht dans Prague et la sécession de la Slovaquie, le territoire devient le Protectorat de Bohême et Moravie, avec à sa tête un Reichsprotektor, auquel est adjoint un haut responsable SS (*Höherer SS und Polizeiführer*, HSSPF). La répartition stricte des compétences entre d'une part l'administration et l'exploitation économique, et d'autre part la répression et la lutte contre la Résistance devient à partir de là le modèle suivi pour les pays occupés par la Wehrmacht au cours de la Seconde Guerre mondiale.



Filhømsmuseets fotoarkiv, Filhømsmuseet, København, Danmark

Le Danemark fait figure d'exception, certes occupé le 9 avril 1940, mais dont les institutions politiques demeurent pour la plupart intactes jusqu'en 1943. Le roi Christian X et son gouvernement restent dans le pays, sans s'exiler à Londres, comme c'est le cas des autorités norvégiennes, belges, néerlandaises et luxembourgeoises. À part en Belgique, dans tous ces pays sont nommés des commissaires du Reich ou des HSSPF, directement placés sous l'autorité de Hitler ou de Himmler.

◀ Le Premier ministre danois Erik Scavenius et Werner Best, plénipotentiaire du Reich au Danemark, 6 février 1943

Le Danemark connaît une occupation particulière, avec des institutions démocratiques qui continuent de fonctionner tout en s'accommodant de la présence allemande. S'il fait certaines concessions, le gouvernement danois refuse de participer à la répression de la Résistance ou à la déportation des Juifs. Cette situation se maintient jusqu'en août 1943. Le développement de la résistance danoise amène les Allemands à dissoudre le gouvernement, imposant la loi martiale dans le pays.

- Pays neutre
 - Le Royaume-Uni et territoires alliés (fin 1942)
 - L'URSS
 - Puissances de l'Axe et leurs possessions en 1939
 - Les alliés de l'Axe en 1939
 - Le Grand Reich en 1942
 - Frontière de 1937 incluant l'Autriche et la Pologne
- Pays conquis par les forces de l'Axe :
- dont le gouvernement d'avant-guerre est en exil
 - dont le gouvernement légal est collaborateur
 - après avoir été envahi par l'URSS en 1940
 - avancée maximale allemande



500 km

La Belgique est soumise à l'autorité de la Wehrmacht, au même titre que la France, qui a conclu un armistice avec le Reich le 22 juin 1940. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont alors de la compétence du commandant militaire de Belgique et du Nord de la France. Le reste de la France est partagé par une **ligne de démarcation** qui court des Pyrénées jusqu'à la frontière suisse, entre une zone occupée et une zone non occupée. À la différence du général von Falkenhausen à Bruxelles, ce n'est qu'en 1942 que le commandant militaire à Paris se voit adjoindre un HSSPF. Quelques mois plus tard, après l'invasion par les troupes allemandes et italiennes, ses compétences s'étendent également au sud de la France.

Des dispositions spécifiques concernent par ailleurs l'Alsace, la Moselle et le Luxembourg, de même que la Belgique, à partir de juillet 1944, avant la Libération. Ces territoires sont soumis aux *Gauleiter* des régions allemandes voisines respectives, qui sont également chefs de l'administration civile. Comme cela équivaut *de facto* à une annexion, dès 1940 l'Alsace, la Moselle et le Luxembourg tombent automatiquement sous le ressort de l'Office central de sécurité du Reich (RSHA) à Berlin.



Robert Weber/ECPAD

(1940-1942)



Hans Frank

Nommé à la tête du Gouvernement général, Hans Frank se livre au pillage des territoires dont il a la charge et à l'élimination des élites polonaises et des populations juives. Il est condamné à mort lors du procès de Nuremberg.



À la différence de l'Europe du Nord, de l'Ouest et du Sud-Ouest, où l'administration des pays occupés est maintenue, sous contrôle allemand, **en Pologne**, les services allemands s'y arrogent le monopole du pouvoir. Les régions situées à l'Ouest et au Nord sont intégrées au Reich dans le cadre des Gave Dantzig-Prusse occidentale et Wartheland; le reste du territoire est soumis au Gouvernement général de Hans Frank, qui réside à Cracovie.

Le 16 juin 1941, six jours avant le début de l'opération *Barbarossa*, Alfred Rosenberg est nommé ministre des **Territoires de l'Est** occupés. Lui sont soumis les deux commissariats du Reich de l'Ostland, comprenant les commissariats généraux de Lituanie, d'Estonie, de Lettonie et de Ruthénie, de même que le commissariat du Reich d'Ukraine, avec la Volhynie/Podolie, Jitomir, Kiev, Nikolaïev et Dniepropetrovsk. Les compétences de la *Wehrmacht* sont limitées au front et à ses arrières immédiats. À la différence de la Pologne, où en 1939 quelques généraux avaient protesté contre les exactions des unités mobiles d'intervention (*Einsatzgruppen*), sur le territoire de l'URSS la *Wehrmacht* et la SS coopèrent.

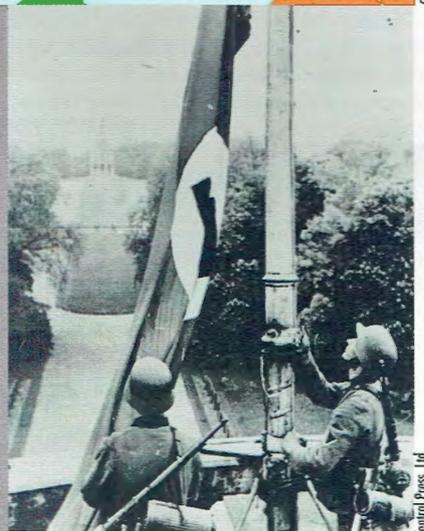
Avec la capitulation de l'Italie en septembre 1943, la situation au **sud-est de l'Europe** change fondamentalement. L'Italie passe sous le contrôle du haut commandant militaire Sud, le Feldmaréchal Kesselring. La Grèce et les portions de la Yougoslavie occupées jusque-là par l'Italie passent sous le contrôle du commandant militaire Sud-Est, le Feldmaréchal List. Ici aussi est maintenu le principe de la répartition des compétences: en Yougoslavie (Serbie), tout comme en Grèce et en Italie, un HSSPF entre en action. ■

◀ Ligne de démarcation, 1940

La convention d'armistice impose une division de la France en deux zones principales, la zone Nord (occupée) et la zone Sud (dite « libre » même si la répression de Vichy s'y exerce), auxquelles s'ajoutent de nombreuses subdivisions. Séparant ces deux zones, la ligne de démarcation devient une frontière interne et un obstacle pour les communications et les échanges. Son existence bouleverse la vie quotidienne des Français et constitue un instrument de chantage pour les Allemands.

La ville de Bruxelles sous l'Occupation ▶

De la capitulation du 28 mai 1940 jusqu'à sa libération, la Belgique connaît une nouvelle occupation par l'Allemagne, trente ans après celle de 1914-1918. Des raisons stratégiques (la poursuite de la guerre contre l'Angleterre) et idéologiques (prévision de la création d'un État flamand) entraînent la mise en place d'une administration militaire qui place la Belgique (et le Nord de la France) sous le contrôle de la *Wehrmacht*. Basé à Bruxelles, le gouvernement militaire est placé sous le commandement du général Alexander von Falkenhausen.



Les troupes allemandes installent le drapeau nazi au château royal de Laeken, après leur invasion de la Belgique, Bruxelles, mai 1940.

@ Voir — Les études de documents de l'espace en ligne *Enseigner la Résistance* (Réseau Canopé) et plus particulièrement la carte de la France démembrée

À consulter — Jean-Luc Leleu, Françoise Passera, Jean Quellien (dir.), Michel Daeffler (cartographe), *La France pendant la Seconde Guerre mondiale : atlas historique*, Paris, Fayard / Ministère de la Défense, 2010

Les instruments du maintien de l'ordre

Dans les territoires occupés, les Allemands mettent en place les instruments chargés de la répression. Ils s'appuient pour cela sur une administration militaire instaurée en 1940, mais aussi sur certaines institutions déjà existantes en Allemagne (Abwehr, Sipo-SD). Concurrentes, celles-ci n'en poursuivent pas moins un même objectif: la lutte contre tous les ennemis du Reich.

Au lendemain de leur victoire, les Allemands instaurent une administration militaire d'occupation (le MBF en France, le MBB dans le nord de la France et en Belgique) afin de maintenir l'ordre dans les territoires occupés et d'assurer la sécurité de leurs troupes d'occupation. Elle est pourvue de tribunaux militaires qui forment, jusqu'en juin 1942 en France et jusqu'à l'été 1944 pour le commandement militaire de Bruxelles, le cœur de l'appareil de répression. Les milliers de peines prononcées par ces cours martiales conduisent à des internements, des déportations carcérales et des exécutions par fusillade.

Les services de renseignement de l'État-major de la Wehrmacht, l'Abwehr, sont très actifs pour démanteler les premiers réseaux qui se développent dans les territoires occupés. Les services de sécurité et de police, la Sipo-SD, dont la Gestapo est une branche, connaissent un rôle croissant pour traquer les opposants et résistants. À partir du printemps 1942, Hitler leur confie en France la direction de toute la répression. ■

Le musée de l'Homme dans les griffes du SD

Fondé en juin 1940 au sein du musée de l'Homme de Paris par Yvonne Oddon, Boris Vildé et Anatole Lewitsky, cette organisation pionnière de la Résistance compte rapidement une centaine de membres. Ses missions principales sont l'évasion de prisonniers, la propagande et le renseignement. En octobre 1940, l'organisation est infiltrée par Albert Gaveau, agent du SD (service de renseignement de la SS). Né en 1901 d'une mère allemande, Gaveau travaille dans les années 1930 pour les établissements aéronautiques Blériot. Recruté comme *V-Mann* (homme de confiance des nazis) pour infiltrer la Résistance naissante, il se fait passer pour un pilote désirant rallier l'Angleterre afin de gagner la confiance des résistants. Vildé l'utilise comme agent de liaison. La trahison de Gaveau permet l'arrestation de 18 résistants qui comparaissent en février 1942 devant le tribunal militaire allemand du *Gross Paris*. Boris Vildé et six de ses camarades sont condamnés à mort et fusillés au Mont-Valérien le 23 février. Trois femmes également condamnées à mort sont déportées en Allemagne.



Affiche franco-allemande du 29 août 1941. Condamnation et exécution d'Estienne d'Orves, Jan Doornik et Émile Barlier.

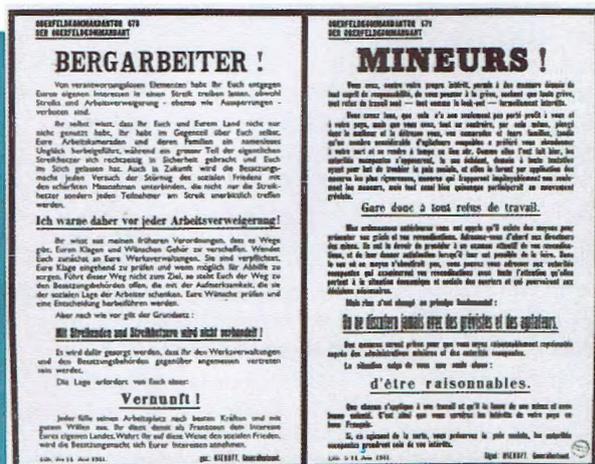
Le réseau Nemrod infiltré par l'Abwehr

L'un des premiers officiers à avoir rejoint le général de Gaulle, Honoré d'Estienne d'Orves, est débarqué en France en décembre 1940 avec son radio Alfred Gassler. Chargé d'implanter un réseau de renseignement, il est, en janvier 1941, le seul en contact direct avec Londres. Mais la trahison du radio conduit au démantèlement du réseau par l'Abwehr. Déférés devant le tribunal du *Gross Paris* (16-23 mai 1941), vingt membres du groupe Nemrod comparaissent pour espionnage. Neuf peines de mort sont prononcées; trois hommes sont fusillés au Mont-Valérien le 29 août 1941, dont Honoré d'Estienne d'Orves. Malgré le déclenchement de la lutte armée en France, Hitler donne son accord à la levée de six peines capitales et leur commutation en travaux forcés. En concordance avec le plan d'application des peines en vigueur, treize résistants du groupe Nemrod sont déportés, entre juillet et octobre 1941, à la suite de ce procès. Détenus dans les forteresses de Rheinbach, Siegburg, Diez an der Lahn ou Aichach, quatre prisonniers sont libérés et rapatriés en France avant l'été 1944, huit le sont en 1945. Daniel Dohet décède en prison en 1942.

Musée de l'Ordre de la Libération

Répression de la grève des mineurs du Nord en 1941

À la fin du mois de mai 1941, à quelques semaines de l'opération *Barbarossa*, une grande grève éclate dans tout le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Les motivations des grévistes sont à la fois économiques et patriotiques. Le mouvement touche plus de 50 % des employés des mines. L'incapacité des autorités françaises à rétablir l'ordre contraint les Allemands à intervenir pour faire cesser un mouvement qui frappe directement leurs intérêts économiques. Plusieurs mesures répressives comme la fermeture des cafés s'ajoutent à l'arrestation et la condamnation à des peines de travaux forcés de 11 meneurs par les tribunaux militaires allemands. La mesure la plus spectaculaire est le déclenchement d'une action spéciale, l'*Aktion Pütz* menée en lien avec la Sipo-SD et qui aboutit à l'arrestation début juin de 273 mineurs. D'abord enfermés à la forteresse de Huy en Belgique, 244 d'entre eux sont déportés, le 23 juillet « pour rééducation » au camp de concentration de Sachsenhausen; un quart sera libéré avant juillet 1944. Les deux tiers périssent en Allemagne.



Affiche du général Niehoff, chef de l'OFK 670 menaçant de sanctions graves tout mineur refusant de travailler, 14 juin 1941.



Capture de prisonniers soviétiques par la Wehrmacht, opération Barbarossa (été 1941).

Photographe inconnu/ECPAD

PARTIE 2 – Guerre mondiale, guerre d’anéantissement (été 1941-fin 1943)

Le tournant de l’été 1941 modifie considérablement la géographie et la nature de la guerre en Europe. À l’Est la violence se déchaîne, à l’Ouest le système répressif se durcit, alors qu’à l’échelle du continent le processus d’extermination des Juifs se généralise.

III « Guerre des races » à l’Est, répression renforcée à l’Ouest

À partir de l’été 1941, la guerre connaît une double inflexion : touchant des aires géographiques nouvelles (l’ouest de l’URSS à partir de la fin juin, l’Asie pacifique à partir de l’hiver 1941-1942, les États-Unis après le 7 décembre 1941), elle change de nature, en particulier à l’est de l’Europe, et devient une guerre d’anéantissement. Pour ne pas gêner ce combat idéologique majeur, au sein du Reich et

à l’ouest du continent, la répression visant les opposants et les résistants s’accroît : condamnations à mort, exécutions et déportations d’otages, bientôt convois massifs réguliers vers les camps d’un système concentrationnaire qui contribue à soutenir la guerre totale. L’Europe centrale et orientale est confrontée à une vague de violence sans précédents. Mêlant considérations politiques, raciales et territoriales, les

forces allemandes et leurs auxiliaires locaux (Baltes, Ukrainiens, Polonais, Biélorusses) accélèrent et systématisent la répression contre les opposants politiques, les prisonniers de guerre soviétiques, les Juifs et les Tsiganes. La déportation, la concentration des populations « indésirables » – au premier rang desquels les Juifs –, s’accroît alors que prend forme le processus de leur extermination. ■

Juin 1941 : le déchaînement de la violence à l’est de l’Europe

Au moment où elle se lance à l’assaut de l’URSS, l’Allemagne nazie engage une guerre raciale – menée contre les Slaves – et une guerre idéologique – pour détruire l’ennemi « judéo-bolchévique » ; un combat pour conquérir l’« espace vital » et trouver une solution définitive à la « question juive ». La Wehrmacht et les commandos de la SS pillent, affament, asservissent et exterminent.

Peu avant le déclenchement de l’offensive, les officiers et les soldats reçoivent plusieurs consignes attestant du caractère destructeur qui doit définir, aux yeux d’Hitler et des dirigeants nazis, l’affrontement. Connue sous l’appellation d’« ordres criminels », la série débute le 28 avril avec un ordre destiné aux officiers leur enjoignant d’œuvrer avec les *Einsatzgruppen*. Elle se poursuit le 13 mai avec le « décret Barbarossa », qui autorise les exécutions de prisonniers de guerre et de civils, et avec le décret sur « la conduite des troupes en Russie » ordonnant d’être implacables avec les saboteurs, les partisans et les Juifs. « L’ordre sur les commissaires » du 6 juin va encore plus loin,

imposant l’exécution immédiate des commissaires politiques de l’Armée rouge. Sur le front, le 13 juillet, devant ses troupes, le *Reichsführer-SS* Himmler désigne l’ennemi en parlant d’un « mélange de races et de peuples » qu’il faut « descendre sans pitié ni charité ».

Affamés, maltraités, exécutés de façon sommaire, les prisonniers de guerre soviétiques sont victimes de la mise en œuvre de ces principes : entre l’été 1941 et le début 1942, près de deux millions d’entre eux trouvent la mort. Les partisans, ou ceux que la Wehrmacht considère comme tels, sont particulièrement visés. L’occupation des territoires soviétiques conquis est d’une extrême sévérité : partisans fusillés, villages détruits par le feu sont monnaie courante. Incitées par leur hiérarchie à maltraiter, humilier et à assassiner, les troupes de la Wehrmacht acquièrent une « culture de guerre », faite d’impunité, de violence et de mépris pour « l’ennemi », qu’elles n’hésiteront pas à « exporter » vers l’Europe de l’Ouest en 1944. ■



Front de l’Est, été 1941. Le village est « nettoyé », les femmes et les enfants sont rassemblés tandis que les maisons brûlent.

À consulter — *Requiem pour un massacre*, film d’Elem Klimov (1985)

Les ghettos et les exécutions massives

Le génocide des Juifs commence à l'Est

Alors que la Pologne est vaincue, le 21 septembre 1939, Heydrich, chef de l'Office central de sécurité du Reich (RSHA), ordonne le regroupement des populations juives dans les villes situées à proximité des axes de communication afin de faciliter leur future déportation. Les Juifs doivent résider dans un quartier spécifique, bientôt qualifié de ghetto. Le premier est créé, dès octobre 1939, à Piotrkow Trybunalski, celui de Lodz en avril 1940, de Varsovie en novembre, puis ceux de Lublin et de Cracovie en mars 1941. Le processus se poursuit en 1942, en 1943 pour la Haute-Silésie.

Après l'offensive contre l'URSS, la ghettoïsation se poursuit en Biélorussie, Ukraine, Lettonie, Lituanie, et en Galicie orientale. Des ghettos sont créés à Minsk, Kovno, Lvov ; en Bessarabie, envahie par l'armée roumaine, un ghetto est constitué à Kichinev. Après les premières déportations, vers le district de Lublin, d'environ 100 000 Juifs des territoires récemment annexés au Reich à partir d'octobre 1939 (« plan Nisko »), les ghettos du Wartheland, du Gouvernement général ou du commissariat général Ostland voient arriver les premières populations juives déportées de Vienne (1940) puis, à partir de septembre 1941, du reste du Reich (jusqu'en janvier 1942 plus de 40 000 personnes). En quelques mois la population s'accroît fortement. À Varsovie, avec environ 400 000 personnes, les conditions de vie sont meurtrières : au-delà du manque de place, la sous-alimentation devient chronique. Là, plus de 80 000 Juifs meurent de faim ou de maladie entre 1940 et le milieu 1942.

À partir de l'été 1941, à mesure que la Wehrmacht progresse vers l'Est, le processus exterminatoire prend forme. Les populations juives des ghettos sont alors confrontées à une double logique, entre ceux qui promeuvent leur extermination, et ceux qui souhaitent que cette main-d'œuvre contribue à l'effort de guerre allemand. La logique exterminatoire l'emporte. Le sort des Juifs d'un ghetto est l'exécution à la périphérie de la ville ou la déportation vers un centre de mise à mort. Dès le 12 novembre 1941, Himmler ordonne d'éliminer les Juifs de Riga. À Minsk près de 20 000 Juifs sont assassinés fin 1941, à Kovno, près de 8 000. De tels massacres existent aussi en Roumanie où a lieu le gigantesque massacre de Iași, les 29 et 30 juin 1941 : entre 13 et 15 000 Juifs meurent sur place, sous les coups de policiers et de civils roumains, épaulés par des unités allemandes.



Heimur Kodz/ECPAD DNT 1431

3 mars 1941. Rassemblement de la population juive dans le ghetto de Cracovie récemment créé.

À partir du début 1942, dans le cadre de l'Aktion Reinhardt, les ghettos alimentent les centres de mise à mort de l'est de la Pologne. Les populations juives de Lodz sont déportées vers Chelmno, celles de Varsovie vers Treblinka, celles de Cracovie (dont le ghetto est fermé en mars 1943) vers Belzec. La « liquidation » du ghetto de Varsovie au printemps 1943 donne lieu à de sanglants affrontements entre les forces allemandes appuyées par des auxiliaires polonais et les quelques milliers de Juifs encore présents.

Le processus se poursuit jusqu'à l'automne 1943. Seule exception, le ghetto de Lodz

perdure jusqu'à l'été 1944. Dans cette capitale du Wartheland, région polonaise intégrée au Reich, administrée par le Gauleiter Greiser, il s'agit de mettre en place un laboratoire du nouvel ordre racial nazi et de faire travailler les Juifs dans des ateliers de confection et de chaussures pour satisfaire les besoins de l'armée allemande et d'entreprises privées. C'est au mois de mai 1944 que la liquidation du ghetto est finalement décidée, entraînant la déportation vers Chelmno puis vers Birkenau des 68 000 Juifs qui y vivent encore. ■

Carte des ghettos en Pologne occupée.



Mémoire de la Shoah - www.enseignements-histoire-shoah.org/outils-et-ressources/chronologie-et-cartes/cartes.html

Les Einsatzgruppen

Lors de l'opération *Barbarossa*, les *Einsatzgruppen* ont pour mission de traquer et d'exécuter les ennemis politiques et « raciaux » situés à l'arrière du front. Ces unités mobiles composées de SS, de forces de police régulière et de membres des services de sécurité s'appuient aussi sur des auxiliaires locaux.

Les *Einsatzgruppen* n'exécutent donc pas que des Juifs, ils tuent aussi des partisans, des Tsiganes, des handicapés ou des malades mentaux. Grâce aux informations transmises par certains auxiliaires locaux, ces unités conduisent les populations juives vers un lieu propice à leur exécution (forêt, clairière, ravin), où a été préalablement creusée (souvent par les futures victimes elles-mêmes) une fosse. Contraintes à se rendre sur le lieu de leur mise à mort et à s'y dévêtir, les victimes sont exécutées et enfouies dans des fosses communes. À la fin de 1941, en raison des effets psychologiques de ces méthodes sur les exécutants et de la visibilité de ces meurtres, l'*Einsatzgruppe B* commence à



Des Juifs déportés marchent dans les rues de Kamenets-Podolsk, Ukraine, vers un site d'exécution situé en dehors de la ville. 27 août 1941.

USHMM, Courtesy Ivan Svob

utiliser des camions, gazant les victimes avec le monoxyde de carbone de leur pot d'échappement.

Les effets de cette politique de terreur systématique et de crimes de masse sont aujourd'hui mieux cernés et mieux évalués. Au-delà des rapports que transmettent à Berlin les officiers en charge de ces exécutions, on dispose de témoignages et d'éléments qui attestent l'ampleur, la géographie et les modalités de ces massacres (fosses communes, douilles des balles utilisées...). En plus des massacres qui marquent les esprits (Babi Yar, dans la périphérie de

Kiev, plus de 33 000 Juifs assassinés en deux jours à la fin de septembre 1941), se succèdent des exécutions moins massives, moins visibles, dont l'inventaire a pris des années. Tout au long de 1942, alors que l'*Aktion Reinhardt* décime les Juifs de Pologne, les fusillades se poursuivent à l'ouest de l'URSS. Et elles perdurent en 1943 : en Galicie orientale, entre février et juin près de 37 000 Juifs sont massacrés. L'historiographie estime à un minimum de 2,2 millions et peut-être jusqu'à 2,8 millions le nombre de victimes juives de ces massacres. ■

Le massacre de Mizocz, 13 et 14 octobre 1942 (Ukraine)

Parmi les communautés juives anéanties dans les territoires soviétiques occupés, il y a celle de la petite ville de Mizocz (aujourd'hui en Ukraine). La présence juive date du XVIII^e siècle et, dans les années 1920, les Juifs représentent près de la moitié de la population, soit un peu moins de 1 000 personnes. Le 27 juin 1941, la *Wehrmacht* rentre à Mizocz et met en place son régime de persécutions : couvre-feu, obligation de porter un brassard distinctif, nomination d'une police ukrainienne pour brimer et voler les Juifs. Au printemps 1942, un ghetto est créé.

Le 13 octobre, tôt le matin, le secteur est encerclé par un détachement de la Police de sécurité et du service de la sécurité du *Reichsführer-SS* (SD), des gendarmes allemands et des policiers ukrainiens. Près de 1 500 Juifs, hommes, femmes et enfants, sont rassemblés sur la place du marché avant d'être emmenés en colonnes près d'un petit ravin. Déshabillées, les victimes sont poussées dans la tranchée. Face contre terre, elles sont fusillées. Les tirs se poursuivent tard dans la nuit pour reprendre le lendemain. Cinq photographies des fusillades ont pu être conservées. Elles ont été prises par un gendarme allemand, Gustav Hille, et révélées dans leur intégralité en 1970.

L'association *Yahad-In Unum*, fondée par le P. Patrick Desbois, a mené une enquête à Mizocz, en 2007 et 2008, pour prendre les coordonnées GPS du site et recueillir la parole des témoins. Bidouk, né en 1924, se souvient du rassemblement des Juifs et des fusillades : « Les Juifs étaient forcés de se déshabiller dans la fosse puis de s'allonger sur les corps des Juifs de la "couche" précédente ». Parmi eux, un enfant emmené dans un ravin et une femme, professeure, qui devait se marier et qui criait le nom de son futur mari. Avec l'autorisation des Allemands, les villageois se sont partagé les vêtements et les biens des Juifs assassinés. Les 13 et 14 octobre 1942, la communauté juive de Mizocz a été complètement anéantie.

@ Voir

- Les témoignages disponibles sur le site : www.yahadinunum.org/fr
- Le site de l'exposition du Mémorial de la Shoah : www.memorialdelashoah.org/upload/minisites/ukraine/exposition1.htm

Juifs rassemblés attendant leur exécution par un *Einsatzgruppe* et des auxiliaires ukrainiens, 14 octobre 1942. Mizocz, région de Rovno, Ukraine.

Gustav Hille/Memorial Archive Prig



Un tribunal militaire allemand siégeant à la Maison de la Chimie, Paris, printemps 1942.

■■■■ D'abord une répression « à visage légal » à l'Ouest

En France occupée, comme en Belgique, c'est à une administration militaire qu'Hitler confie la gestion des territoires envahis. L'appareil répressif repose sur des tribunaux de l'armée, avec une pratique judiciaire relevant du droit pénal et militaire allemand. La sévérité est d'emblée de mise. Les impératifs militaires prennent le pas sur toute considération humanitaire et la vision centrale du « franc-tireur » aboutit à criminaliser tout acte d'un civil contre l'occupant. Mais à la différence de ce qui se déroule à l'Est, demeure à l'Ouest un cadre juridique où l'adversaire « patriote » peut être jugé « digne de respect ».

En France occupée, c'est d'abord l'inter-nement des condamnés qui est privilégié, en même temps qu'ont lieu les premières exécutions après jugement. Ce n'est qu'à partir du printemps 1941 qu'il est décidé de déporter des condamnés dans des prisons du Reich, afin qu'ils y purgent leurs peines. Dès août, l'administration militaire allemande se félicite de l'effet « intimidant » produit sur la population par l'annonce du transfert en Allemagne des condamnés à de longues peines. Au total, de fin avril 1941 à fin mai 1942, jusqu'à l'installation officielle à la tête de la répression en France occupée des services policiers nazis, le MBF déporte au

moins 550 personnes condamnées devant ses tribunaux.

Cette répression judiciaire constitue la norme jusqu'à l'automne 1942 et ses principes marqueront les pratiques répressives jusqu'à l'été 1944. Elle s'affiche sur les murs des villes de France et lors des fameux « procès-spectacles ». ■

À consulter

- Ernst Jünger, *Sur les otages*, Paris, Les Belles Lettres, 2015
- Volker Schlöndorff, *La mer à l'aube*, DVD, Arte, 2012
- Heinrich Böll, *Le testament*, Paris, Seuil, 2010

La mer à l'aube – La « crise » des otages, deuxième semestre 1941

Ce téléfilm du réalisateur franco-allemand Volker Schlöndorff s'inspire de faits réels : la crise des otages du deuxième semestre 1941 suite aux décès d'officiers allemands abattus par des militants communistes, les 20 et 21 octobre. Il prend également pour base le récit qui en est fait par l'officier d'état-major Ernst Jünger, basé à Paris, à la demande du chef des armées allemandes en France, Otto von Stülpnagel, ainsi qu'un bref roman de l'écrivain Heinrich Böll (*Le testament*, 1948).

Le film illustre à la fois la soif de représailles de Hitler, qui veut instituer le chiffre de 50 otages tués pour un Allemand abattu, le souci de l'administration militaire à Paris de limiter les effets afin de ne pas monter la population française contre des armées d'occupation jusque-là laissées tranquilles, comme l'implication des autorités françaises dans la désignation de cadres du parti communiste internés dans les camps de Vichy (ici celui de Choisel/Châteaubriant, actuelle Loire-Atlantique) pour être fusillés. Il illustre également le ciblage de l'ennemi « judéo-bolchévique » qui structure la politique répressive allemande dans les territoires occupés de l'Ouest jusqu'en 1942.

Dans la lutte contre les partisans menée en Serbie, en décembre 1941, ces exécutions d'otages ont fait entre 20 et 30000 victimes civiles, toutes origines confondues.



Affiche placardée à Paris annonçant les représailles sur les otages en cas d'attentats contre les troupes allemandes, 22 août 1941.

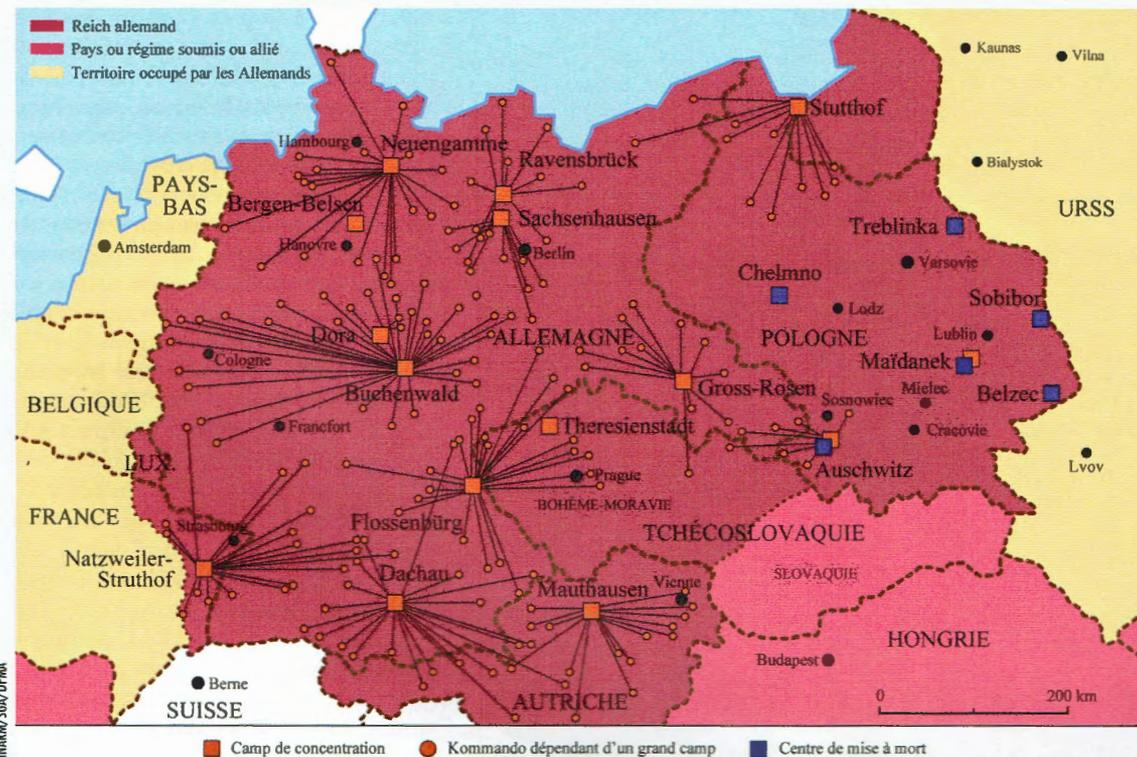
■■■■ « NN » : une nouvelle procédure, pour plus de terreur

À l'automne 1941, les discussions autour des outils répressifs utilisés dans les territoires occupés de l'Ouest débouchent, le 7 décembre, sur le décret « NN » (« *Nacht und Nebel* », en français « Nuit et brouillard »). S'il précise que les condamnations à mort rapides devant les tribunaux militaires demeurent la solution prioritaire, il ajoute qu'à défaut il faut procéder à une « déportation en Allemagne », secrètement, pour garantir l'effet dissuasif recherché. Le juge militaire en France occupée se dessai-

sit alors du dossier qui est confié à un juge civil en Allemagne : les déportés « NN » doivent ainsi être présentés devant les *Sondergerichte* (tribunaux spéciaux nazis). Ces déportations sont par définition secrètes et laissent les proches des détenus dans l'ignorance la plus complète sur leur sort. Le dispositif répressif y gagne une nouvelle arme de « terreur ». En France occupée, à partir de 1942-1943, les services policiers nazis utilisent aussi cette procédure expéditive. ■



Plaque commémorant les victimes françaises « NN » du camp de Hinzert, Allemagne.



◀ La « guerre totale » modifie considérablement la structure du système concentrationnaire, qui jusque-là s'appuyait surtout sur une quinzaine de grands camps de concentration. Les détenus devant être envoyés pour travailler dans des usines ou des chantiers, des centaines de *Kommandos* extérieurs sont créés : 80 en décembre 1942, près de 200 un an plus tard, 340 en juin 1944 et plus de 660 en janvier 1945. Les administrations des camps centraux gèrent les transferts des détenus, parfois à des centaines de kilomètres. Cette dilution du système amène des différences de conditions de vie importantes selon les sites.

■■■■ Automne 1942: le système concentrationnaire entre en « guerre totale »

Le 17 décembre 1942, Himmler, chef de la SS et de la police du *Reich*, demande à ses services d'envoyer dans les camps de concentration « 35 000 détenus aptes au travail ». Dans le cadre de la « guerre totale » décrétée depuis peu, toutes les ressources matérielles et humaines doivent être mobilisées. Les détenus du système concentrationnaire en font partie et leur mise au travail forcé systématique fait considérablement évoluer les déportations organisées dans les territoires envahis. Il faut alors régulièrement approvisionner un système concentrationnaire qui s'en trouve considérablement modifié : les camps centraux multiplient leurs effectifs, envoient leurs « esclaves » dans des centaines de *Kommandos* installés près des usines et des chantiers, avant de les tuer à la tâche.

À partir du début 1943, la France occupée fournit au système concentrationnaire, et pour la première fois, un grand nombre de déportés embarqués dans des convois massifs, composés de wagons de marchandises. Ils ont été classés en *Schutzhaft*, détention préventive et arbitraire, « de protection », de « sécurité », qui permet l'entrée et l'internement prolongé dans un camp de concentration, sans jugement. Au moins 32 000 personnes sont ainsi déportées entre janvier 1943 et mai 1944 depuis les zones Nord et Sud du territoire français.

Bien que le système concentrationnaire nazi fonctionne depuis 1933, la grande majorité des déportés ignore le sort qui va être

leur une fois franchie l'entrée du camp. C'est un monde inconnu, fondé sur la violence et la coercition, régi par des règles impitoyables où la domination des SS est absolue. Celle-ci aboutit à la constitution d'une société concentrationnaire déshumanisante, bouleversant les hiérarchies et les valeurs communes. Un monde où les détenus souffrent et souvent meurent de faim, de maladie et d'un travail forcé épuisant. ■

@ Voir — Le webdocumentaire consacré aux mémoires européennes des camps nazis : www.reseau-canope.fr/memoires-europeennes-camps-nazis

Le travail forcé

Les « peuples de Dora »

Comme l'écrit André Sellier, l'histoire du camp de concentration de Dora est très différente de celle des autres camps. Trois décisions successives prises au plus haut niveau l'expliquent : la fabrication en série, comme « arme secrète », de la fusée A4, appelée ensuite V2 ; le recours exclusif pour cette fabrication à une main-d'œuvre concentrationnaire ; le choix, après le bombardement en août 1943 de la base de Peenemünde, d'un site souterrain spécial pour y établir la fabrication.

Les nazis choisissent de l'installer au sein d'une vaste exploitation minière, dans le massif montagneux du Harz. Ils ajournent aussitôt la construction du camp de détenus – les concentrationnaires devant travailler et survivre dans les galeries minières devenues

insalubres. Dora est le nom de code attribué à l'ensemble du projet.

Des détenus français et ukrainiens sont les premiers à être envoyés sur le site. Mal équipés, encadrés par des droits-communs allemands dont le camp de Buchenwald s'est débarrassé, pour eux, le Tunnel de Dora devient l'Enfer de Dora. Les travaux extérieurs, dans le froid et la boue, sont aussi particulièrement meurtriers pendant l'hiver 1943-1944. Les corps sont brûlés à Buchenwald ; les malades inaptes au travail sont transférés pour mourir à Maïdanek, puis à Bergen-Belsen en mars.

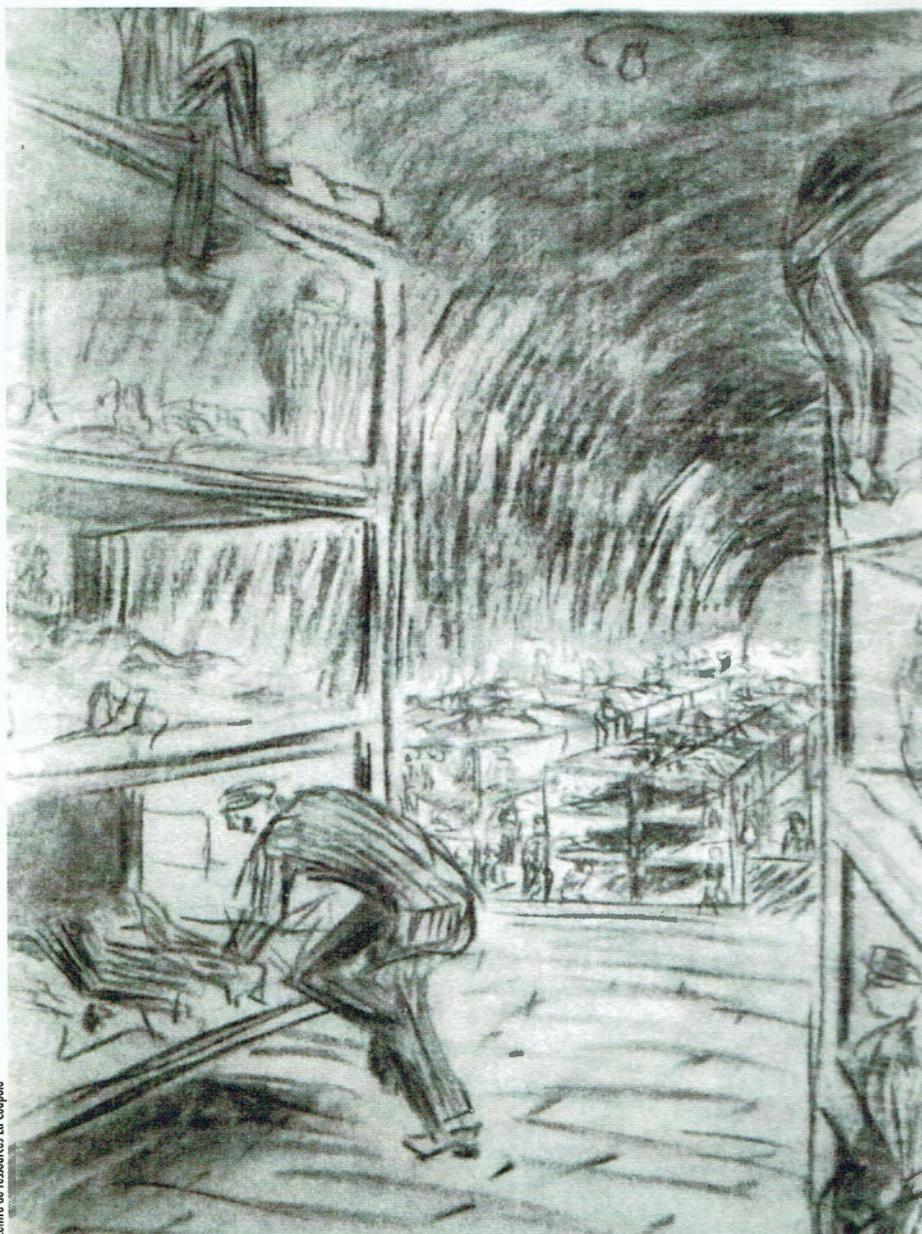
À la fin avril 1944, la situation s'améliore un peu pour les détenus qui peuvent dormir dans le camp terminé, à l'extérieur. Mais, en ce printemps 1944, le dispositif est modifié par l'enfouissement d'une partie de l'industrie allemande, notamment aéronautique,

dans les zones montagneuses proches de Buchenwald et de Dora, de Flossenbürg, de Dachau et de Mauthausen. Plusieurs chantiers sont installés près de Dora, qui connaît ainsi un nouvel afflux de détenus installés dans les camps d'Ellrich – particulièrement meurtrier – et d'Harzungen.

Les évacuations des camps de l'Est entraînent une dernière vague d'arrivées massives dans le complexe dorénavant dénommé Mittelbau-Dora.

Au total, des détenus de nombreuses nationalités y sont enfermés. D'abord des Allemands, des « politiques » arrêtés depuis plusieurs années et des droits-communs. Ils sont rejoints par des Tchèques, majoritairement résistants. Les nazis ont eu rapidement recours à de nombreux travailleurs civils polonais sanctionnés pour différents motifs. Avec les déportés ukrainiens arrêtés lors des offensives de la *Wehrmacht*, les prisonniers de guerre ou travailleurs forcés russes, ces détenus sont craints des autres nationalités, à commencer par les Français (près de 8 500 au total). Ceux-ci arrivent en masse de septembre 1943 à février 1944, dans le cadre de convois formés à Compiègne et dirigés vers Buchenwald. Ceux qui ont tenté de franchir les Pyrénées et les résistants forment l'essentiel du groupe. Des Alsaciens-Mosellans sont aussi à Dora depuis leur arrestation en zone annexée. Les Belges, victimes de la répression, arrivent surtout sur le site à partir du 8 mai 1944, en quatre convois. Le cas des Italiens est particulier : ce sont surtout des soldats désarmés après l'armistice de septembre 1943, sortis de leurs *Stalags* pour être envoyés au travail forcé. Les Yougoslaves présents au camp avaient aussi été arrêtés par les troupes allemandes en Italie. Enfin, se retrouvent à Dora quelques centaines de Tsiganes et des Juifs de Hongrie (originaires surtout de Transylvanie), de Belgique et du Nord de la France, arrivés au camp en 1944.

La répression qui frappe ces milliers de détenus se poursuit par une violence quotidienne. Lorsque les « politiques » prennent la direction de l'administration interne, en particulier de l'*Arbeitsstatistik* et du *Revier*, la *Gestapo* réagit. Des responsables allemands, français et tchèques sont destitués et emprisonnés. La répression s'abat spécialement sur les Russes, avec des pendants nombreuses dans le camp et le Tunnel. ■



Centre de ressources: La Coupole

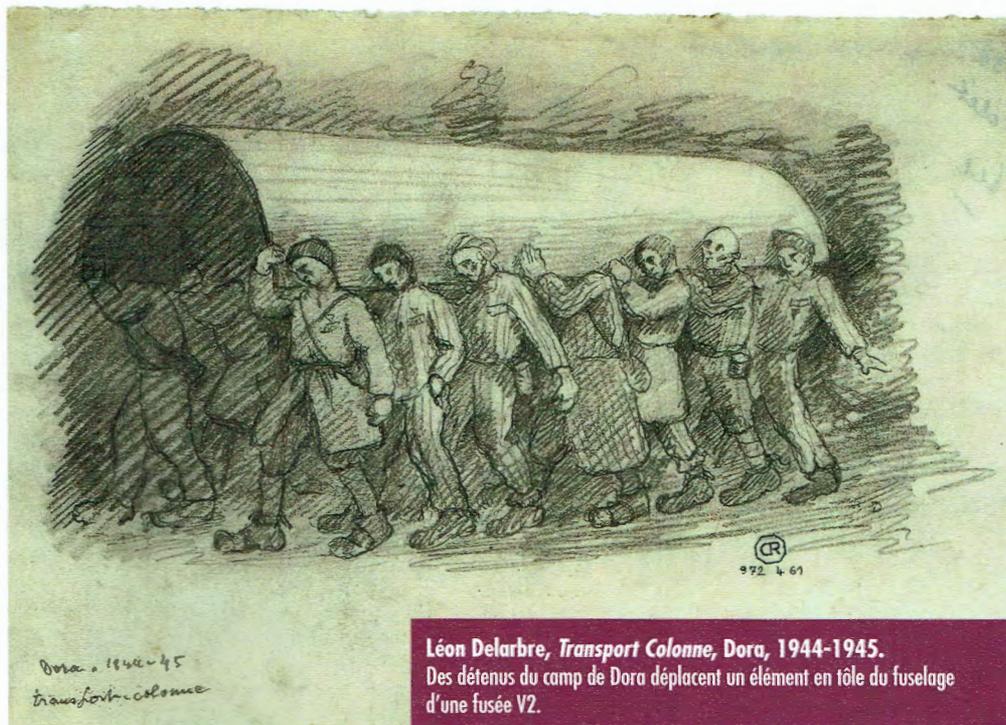
Dessin de René Souquet, réalisé à son retour de déportation, évocation de « l'Enfer de Dora » (logement des détenus dans le Tunnel).

L'exemple d'un déporté de Dora

Les parcours de déportés français arrêtés par mesure de répression reflètent les liens entre répression et déportation. Ils proposent une perspective européenne, avec la cohabitation dans les camps entre déportés français et autres détenus issus des territoires sous domination nazie. Le parcours d'Andrès Pontoizeau est connu grâce au récit qu'il a laissé, comme par son dossier conservé par la Division des archives des victimes des conflits contemporains à Caen.

« J'ai dit ce qu'était l'usine : une fourmilière en plein creusement, un monde tourbillonnant de travail et de cris. Avec la sueur et le sang des hommes, jour après jour, les tunnels se dégagèrent [...]. Sans arrêt les équipes se relayaient en un immense effort ; le monstre dévorait les muscles, atrophiait les cerveaux [...]. Parfois des camions surgissaient qu'il fallait charger en hâte ou décharger : alors, c'était des cris, les hurlements, les coups et les râles ; les kapos entraient en fureur, les civils s'agitaient en gestes vains, les SS frappaient au hasard [...], les détenus courbaient l'échine, essayaient de hâter un peu le pas, s'énervaient à leur tour et les insultes, les injures s'échangeaient d'homme à homme qui, souvent, ne se comprenaient pas. Car c'était l'un des drames de Dora : les équipes, au lieu d'être homogènes, de se composer de ressortissants d'un même pays, étaient constituées du plus grand mélange : Russes, Polonais, Tchèques, Allemands, Français, Hollandais, Belges. Les ordres étaient donnés en allemand, mais souvent les Russes y ajoutaient leurs commentaires ou donnaient un rythme d'exécution scandé par des mots que nous avons fini par comprendre. » ■

Andrès Pontoizeau, *Dora-la-mort. De la Résistance à la Libération par Buchenwald et Dora*, Tours, COSOR de Tours, 1947, pages 88-89.



Léon Delarbre, *Transport Colonne, Dora, 1944-1945.*

Des détenus du camp de Dora déplacent un élément en tôle du fuselage d'une fusée V2.

Né en 1903, **Andrès Pontoizeau** devient inspecteur de l'enseignement primaire. Démobilisé en juillet 1940, il refuse les conditions d'armistice et entre dans la Résistance après sa mutation à Bourges en janvier 1942. Devenu chef militaire de Libération-Nord dans le Cher en mai 1943, il est arrêté par la Gestapo le 8 octobre 1943. Emprisonné à Bourges puis à Orléans, transféré à Compiègne le 30 novembre, il est déporté le 14 décembre pour Buchenwald (matricule 38475). Transféré à Dora le 12 janvier 1944, il est évacué le 5 avril 1945 et libéré le 10 avril à Münchhof par une avant-garde américaine. Il rentre à Bourges le 12 mai.

Comment connaître les parcours des déportés de répression ?

Des noms de déportés de répression apparaissent en France sur les monuments, les stèles ou les plaques, réalisés parfois dès l'immédiat après-guerre, pour conserver le souvenir des victimes. Des enquêtes à la demande des familles ou des autorités permettent de préciser leur parcours. Les dossiers sont conservés dans divers centres d'archives communaux, départementaux ou nationaux. Certains des déportés rescapés ont laissé des récits dans lesquels ils ont pu aussi évoquer le sort de leurs camarades, disparus ou non. Des particuliers, des musées, des centres de documentation peuvent en posséder des exemplaires, devenus indispensables avec la disparition des derniers témoins. Un projet scientifique et pédagogique sur les 9 000 déportés de France à Dora est en cours de réalisation par le centre de ressources La Coupole. ■

@ Voir

- www.lacoupole-france.com/centre-de-ressources/dictionnaire-biographique-des-deportes-dora.html
- La base de données de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD), prolongement du *Livre Mémorial des déportés partis de France, arrêtés par mesure de répression* paru en 2004 (www.bddm.org : accès à la vidéothèque et à l'audiothèque de la FMD)
- Les livres-mémoriaux réalisés par les amicales de camps (Buchenwald, Dachau, Neuengamme ou Sachsenhausen), certains en ligne (www.monument-mauthausen.org)
- Les mémoriaux des déportés réalisés au niveau départemental, principalement par des associations, la plupart sous forme imprimée, d'autres sous forme numérique (www.afmd.org)
- Le Service historique de la Défense (SHD), particulièrement la Division des archives des victimes des conflits contemporains à Caen et les dossiers de résistants conservés à Vincennes

Le travail forcé en camp de concentration: le cas de Mauthausen

En août 1938, près de la ville de Linz d'une Autriche tout juste annexée, sur une colline dominant le Danube, les nazis créent un nouveau camp: Mauthausen. Son mur d'enceinte en granit et ses tours de guet lui donnent l'apparence d'une forteresse médiévale. Comme la plupart des camps, il est installé à proximité immédiate d'une carrière, où les détenus, d'abord un millier d'Allemands et d'Autrichiens, principale-

ment des opposants au régime, doivent travailler: «rééducation» et mise au travail se mêlent dans un univers marqué par la violence.

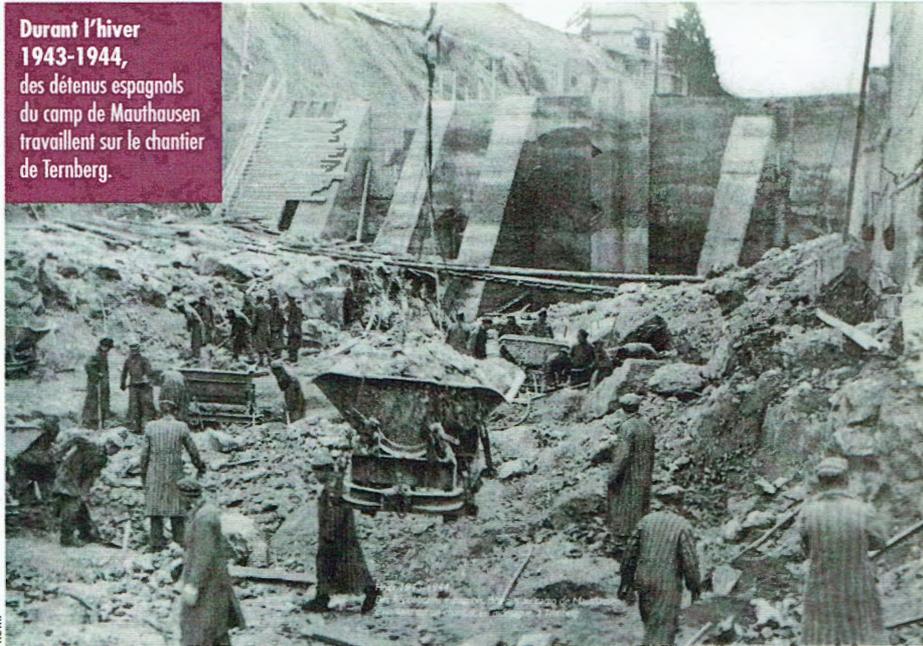
La guerre bouleverse ce fonctionnement et ces objectifs. Dès 1940, la population s'internationalise avec l'arrivée de détenus polonais puis de républicains espagnols. Après l'invasion de l'Union soviétique, des

milliers de prisonniers de guerre russes y sont envoyés. En deux ans, près de 30 000 détenus arrivent à Mauthausen et à Gusen, annexe installée à cinq kilomètres. La mortalité augmente considérablement, et à partir de l'été 1941, ceux qui ne peuvent plus travailler commencent à être gazés, notamment dans le proche «centre d'euthanasie» de l'Aktion T4 à Hartheim. Au printemps 1942, une chambre à gaz entre en service au camp.

La «guerre totale» accroît les arrivées de déportés de toute l'Europe; tandis que différents camps-Kommandos annexes essaient dans toute l'Ostmark. Les détenus d'Ebensee travaillent par exemple à la production d'essence synthétique et d'armements, alors qu'à Melk, ils sont placés au service d'une usine de roulements à billes. À Gusen, dans près de 50 km de tunnels creusés par des détenus, des chaînes de production aéronautique et d'armement sont installées. En 1943-1944, près de 85 000 hommes arrivent à Mauthausen; beaucoup meurent rapidement.

Au total, plus de 200 000 hommes et femmes ont été détenus dans le camp ou ses Kommandos, et le nombre de morts est estimé à 120 000. Parmi eux, plusieurs milliers de résistants français arrivés principalement à partir du printemps 1943. ■

Durant l'hiver 1943-1944, des détenus espagnols du camp de Mauthausen travaillent sur le chantier de Ternberg.



FNDRP

Le travail forcé des prisonniers de guerre et des Ostarbeiter: la Moselle annexée

Avec la défaite, les trois départements de l'Est français sont annexés au Reich, et germanisés. Sur le territoire de la Moselle sont édifiés des camps de prisonniers devant accueillir d'abord des soldats français, puis polonais, yougoslaves et enfin soviétiques, à partir de l'été 1941. Avec l'enlisement du front de l'Est, face aux besoins croissants de l'économie de guerre, les internés sont mis au travail forcé. La masse de prisonniers de guerre (30 000) est complétée de travailleurs civils (45 000 Ostarbeiter et travailleurs civils polonais), souvent des femmes, d'Ukraine et de Biélorussie. Placés dans un réseau de 136 camps de prisonniers de guerre et de 112 camps de civils, les travailleurs forcés sont employés dans les secteurs industriels (sidérurgie, mines), l'agriculture ou le commerce; ils œuvrent aussi au déblaiement consécutif aux bombardements. Selon certains chiffres, ils constituent à un moment près de la moitié de la population active.

Les prisonniers de guerre sont soumis à une surveillance constante, à des conditions de vie et de travail déplorables (mauvais traitements, sous-alimentation), ils subissent un

fort taux de mortalité, avec des camps mouroirs (le Ban Saint Jean, près de Boulay: entre 3 000 et 20 000 décès) et une répression sévère en cas d'évasion ou de rapprochement avec la population locale (rééducation, voire exécutions sommaires et publiques). Les travailleurs forcés, mieux lotis mais également lourdement punis pour toute incartade, côtoient les habitants, bienveillants ou non, et qui peuvent profiter de cette main-d'œuvre à disposition.

La fin du conflit en Moselle à l'été et à l'automne 1944 donne lieu à des évacuations précipitées vers l'intérieur du Reich et à des massacres, les Allemands redoutant la constitution de maquis sur leurs arrières.

Longtemps méconnu, confronté aux autres mémoires dramatiques (expulsions de la population civile et «Malgré-nous»), cet épisode fait aujourd'hui l'objet de commémorations, d'études et de recueils de témoignages. Il est immortalisé par l'érection de sites mémoriels sur le sol mosellan, auprès des anciens lieux de détention et de nombreuses fosses communes. ■

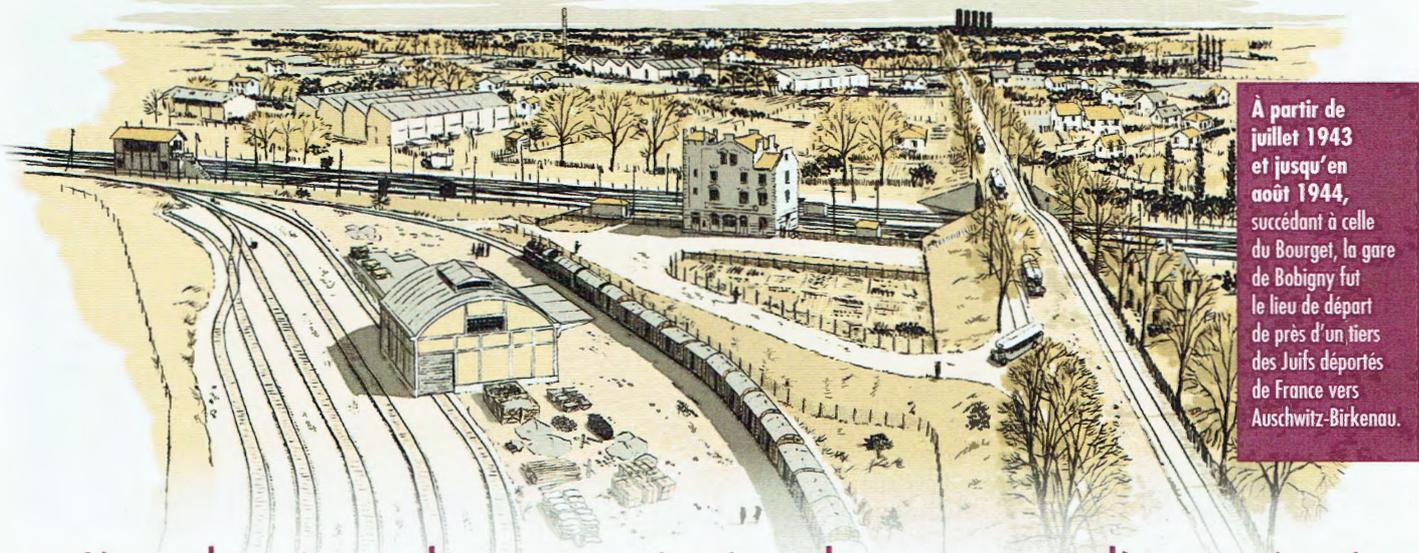


Dominique Trimbard

Stèle à la mémoire de prisonniers de guerre morts dans un camp de travail forcé, cimetière de Metz-Charménil (Moselle).

À consulter

- *Trous de mémoires – Prisonniers de guerre et travailleurs forcés d'Europe de l'Est (1941-1945) en Moselle annexée*, Metz, 2011
- *Trou de mémoire*, documentaire, Nomades TV, 2014



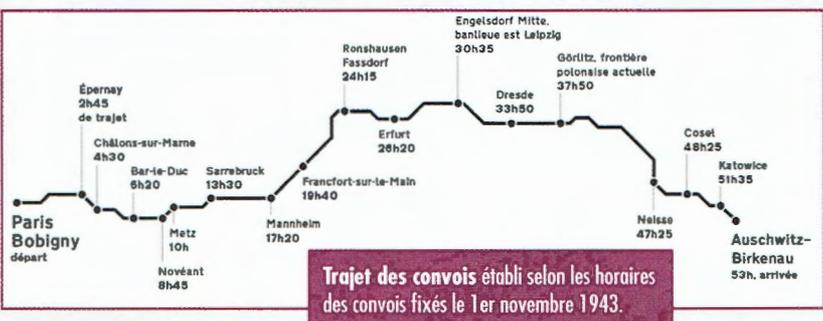
À partir de juillet 1943 et jusqu'en août 1944, succédant à celle du Bourget, la gare de Bobigny fut le lieu de départ de près d'un tiers des Juifs déportés de France vers Auschwitz-Birkenau.

Desain d'Étienne Martin/UM Communic'ville de Bobigny, 2018

■ ■ ■ L'accélération et la systématisation du processus d'extermination

Le cas des Juifs de France (1942-1943)

À partir de 1942, les Juifs d'Europe occidentale sont victimes, avec la « Solution finale », d'un durcissement des mesures de ségrégation, comme de la répression par les forces d'occupation et leurs auxiliaires locaux. En France, la collaboration entre le régime de Vichy et les autorités allemandes permet, dès l'été 1941, l'arrestation de plusieurs milliers de Juifs, majoritairement étrangers, avec les premières rafles qui surviennent à Paris (14 mai, 20 août et 12 décembre). Concentrés dans les camps de Beaune-la-Rolande, Pithiviers (Loiret), Compiègne-Royallieu (Oise) et surtout de Drancy, les internés sont alors masculins. Dans le même temps, Vichy interne des dizaines de milliers de Juifs dans les camps de la zone Sud. À partir du printemps 1942, les premiers convois partent en direction d'Auschwitz. La collaboration entre les autorités allemandes, menées par le SS Karl Oberg, et la police française (René Bousquet) aboutit, au mois de juillet, à un accord sur la déportation des Juifs étrangers et apatrides « séjournant en zone occupée et non occupée », les arrestations étant du ressort de la police française. Entre le 15 et le 17 juillet plusieurs milliers de Juifs sont appréhendés en zone occupée, en particulier lors de la rafle du Vél d'Hiv', avec près de 13 000 personnes (3 031 hommes, 5 802 femmes et 4 051 enfants). Dix mille Juifs, en majorité arrêtés lors de la rafle du 26 août, sont livrés depuis le Sud. Les victimes sont déportées vers Auschwitz depuis les camps d'internement de la zone Nord (essentiellement depuis Drancy, via la gare du Bourget). Du 17 juillet au 11 novembre, 38 convois quittent la France. À la fin de l'année, près de 42 500 Juifs ont été déportés et, pour la plupart, assassinés à Auschwitz. L'occupation de la zone Sud, au mois de novembre 1942, puis du Sud-Est par les troupes allemandes en septembre 1943 (après la chute de Mussolini et la signature de l'armistice entre l'Italie et les Alliés), étend l'aire des déportations à l'ensemble de la France. Rafles et arrestations se poursuivent, dix-sept convois déportent plus de 17 000 personnes sur l'ensemble de l'année 1943. Depuis Drancy, dont Alois Brunner a pris le contrôle, hommes, femmes, enfants et vieillards continuent d'être déportés vers Auschwitz pour y être assassinés. ■



Serge Klarsfeld/UM Communic'ville de Bobigny

La rafle de Marseille

Le 22 janvier 1943, à la demande directe de Himmler, qui exige des représailles exceptionnelles après un attentat, des centaines de soldats et policiers allemands, épaulés par plus de dix mille policiers français, encerclent le quartier du Vieux-Port à Marseille et déclenchent une vaste opération qui dure trois jours. Les Allemands considèrent Marseille comme un « foyer infectieux », alors que l'opération est vue par Vichy comme une opportunité de nettoyer des quartiers considérés comme malfamés et insalubres. Six mille personnes sont arrêtées, dont 1 642 sont transférées vers Compiègne. Une partie est déportée vers le camp de Sachsenhausen, tandis que 782 Juifs, en majorité français, sont transférés à Drancy. Ils seront tous déportés à Sobibor en mars 1943. Aucun ne reviendra. Quelques semaines plus tôt, la Wehrmacht avait procédé au dynamitage de 1 500 immeubles des quartiers populaires de Marseille.



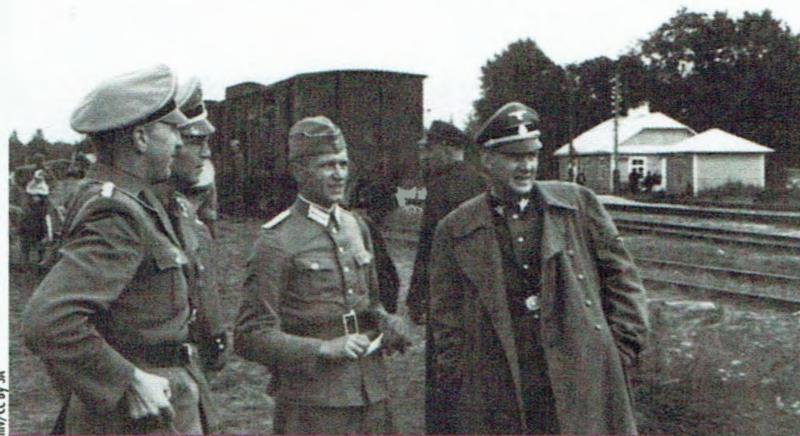
Camp de Drancy, 1942.

Mémorial de la Shoah

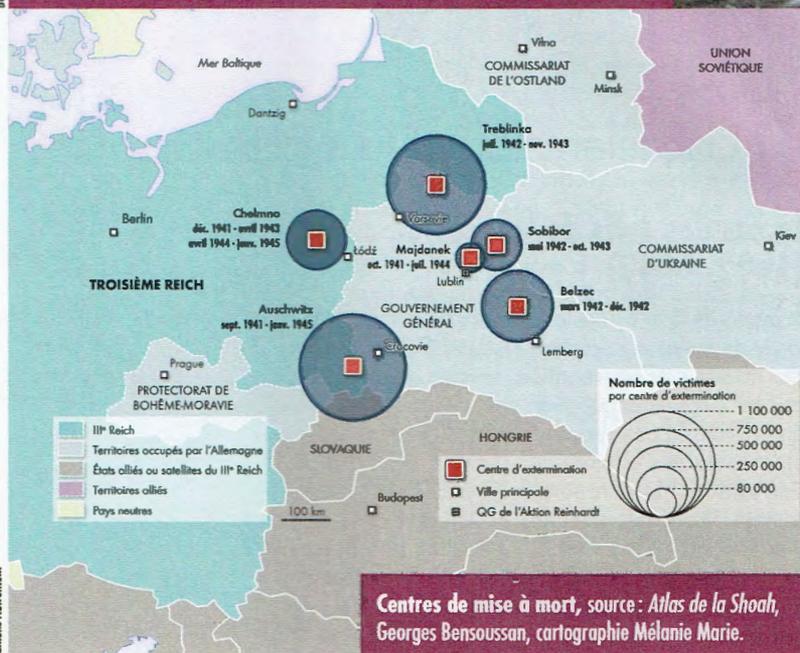
■ ■ ■ L'Aktion Reinhardt

Au printemps 1942, Reinhard Heydrich, chef de l'Office central de sécurité du Reich (RSHA), l'un des principaux responsables de la déportation et de l'extermination des Juifs d'Europe, est tué par des résistants tchécoslovaques. Son élimination suscite stupeur et colère chez les dirigeants nazis ; elle ne remet pas en cause le processus criminel auquel ces derniers donnent bientôt le prénom du défunt.

Depuis l'automne 1941, le général SS Globocnik est chargé d'orchestrer le déplacement forcé et l'élimination des populations juives du Gouvernement général. L'opération consiste à déporter les Juifs concentrés dans les ghettos vers des centres de mise à mort spécifiquement érigés pour l'occasion. L'un de ses auxiliaires, Christian Wirth, supervise la construction des sites de Belzec, Sobibor et Treblinka. Fort de l'expérience acquise dans l'*Aktion T4* (élimination des malades mentaux et des populations souffrant de handicap, en Allemagne, entre le début de 1940 et l'été 1941), Wirth réutilise la technique du gazage par monoxyde de carbone. À partir du mois de mars 1942 (à Belzec), puis à Sobibor (mai) et à Treblinka (juillet), plusieurs centaines de milliers de personnes sont ainsi assassinées. Le camp de concentration de Majdanek, près de Lublin, est un temps utilisé par les SS comme centre de mise à mort. La plupart des victimes sont issues des ghettos du territoire polonais. Certaines sont originaires de régions plus lointaines : des convois venus de France ou des Pays-Bas sont dirigés vers Sobibor (les convois 50 à 53 partis de Drancy en mars 1943, comprenant notamment les rafles de Marseille) ; des Juifs de Cracovie, de Bialystok, ou encore de Macédoine ou de Thrace après leur occupation par la Bulgarie, sont également déportés à Treblinka (plus de 11 000). En fonction pendant une période relativement brève (tous les sites sont « abandonnés » entre décembre 1942, Belzec, et octobre 1943 pour Sobibor et Treblinka après les soulèvements qui s'y sont produits), ces centres sont particulièrement meurtriers : environ 450 000 victimes à Belzec, 900 000 à Treblinka, entre 160 000 et 200 000 à Sobibor, environ 60 000 à Majdanek.



Globocnik sur la rampe de Sobibor. Photographie prise probablement en 1942.



Centres de mise à mort, source : *Atlas de la Shoah*, Georges Bensoussan, cartographie Mélanie Marie.

À la fin 1943, les déportés juifs qui travaillent dans les camps de travail de Trawniki, Poniatowa ou Majdanek sont exécutés. C'est la dernière étape de l'*Aktion* qui fait, en quelques mois, près de deux millions de morts.



Fosse commune à Chelmo.

Chelmo

À la fin 1941, sur le site du village de Chelmo à 70 kilomètres de Lodz, les SS transforment un ancien manoir abandonné en centre de mise à mort. Les exécutions débutent le 8 décembre 1941 et concernent d'abord les Juifs des environs. Arrêtés, ils sont transportés en camion. Sous la surveillance des SS et des membres du *Sonderkommando* ils doivent se dévêtir, abandonner leurs affaires et biens personnels avant d'être conduits, nus, dans des camions dont les portes sont hermétiquement fermées. Ils sont alors mis à mort par inhalation des gaz d'échappement du camion. Les corps sont ensuite jetés dans des charniers éloignés de quelques kilomètres. À partir du début 1942, des convois en provenance de Lodz arrivent à Chelmo ; en quelques mois, Juifs polonais, allemands, autrichiens, tchécoslovaques, luxembourgeois, mais également des Tsiganes convergent vers ce site pour y être assassinés. Dorénavant les SS donnent l'ordre de brûler les corps sortis des camions et les restes des victimes déjà enterrées. De gigantesques bûchers sont alors alimentés par les dépouilles des victimes des camions à gaz. Au début 1943, le camp est démantelé. À ce moment, la majorité des Juifs du Warthegau a été assassinée et d'autres structures, bien plus « efficaces » (Treblinka, Birkenau), sont utilisées. Au moment de la liquidation du ghetto de Lodz, le centre de mise à mort de Chelmo est brièvement réactivé.

Salonique, Grèce, 11 juillet 1942. 9 000 Juifs contraints de s'inscrire pour le travail forcé sur la Place de la Liberté.

Bundesarchiv



Les persécutions et la déportation des Juifs de Salonique

Après l'attaque italienne du 28 octobre 1940, la Grèce lance une contre-offensive, qui pousse l'Allemagne à intervenir en déclenchant en avril 1941 l'invasion de la Yougoslavie et de la Grèce.

À leur entrée à Salonique, les Allemands prennent des mesures contre la population juive, grande communauté séfarade qui compte environ 50 000 personnes. Les membres du Conseil de la communauté sont arrêtés, les archives, les synagogues et les bibliothèques pillées, des appartements saisis, l'hôpital juif réquisitionné et les journaux fermés.

Durant la première année de l'Occupation, les Juifs, comme le reste de la population, souffrent de la terreur, des arrestations, des exécutions et de la pénurie alimentaire. Un premier événement funeste a lieu le 11 juillet 1942, le « sabbat noir » : tous les hommes juifs âgés de 18 à 45 ans sont convoqués sur la place de la Liberté. Environ 9 000 hommes sont alors battus, humiliés et torturés par les soldats allemands, sous le soleil brûlant et le regard des passants, avant d'être contraints aux travaux forcés pour l'armée allemande, dans des conditions extrêmement dures et avec un très fort taux de mortalité. Entre-temps, le grand rabbin de Salonique Zvi Koretz est placé à la tête du Conseil de la communauté. Koretz, ultérieurement accusé de collaboration pour avoir facilité les déportations, est plutôt un personnage tragique, trahi par les promesses illusoire des Allemands, ayant en vain essayé de protéger sa communauté. Dans le but de libérer les Juifs des travaux forcés, le Conseil de la

communauté négocie avec le commandant militaire des affaires civiles, Max Merten. En octobre, un accord est conclu : la communauté doit rassembler la somme de 2,5 milliards de drachmes et céder à la municipalité le vieux cimetière juif. En décembre, Merten en ordonne la destruction. En parallèle, la situation ne fait que se détériorer, les Allemands entamant pillages et expropriations des magasins et des entreprises juives.

En février 1943, les « hommes d'Eichmann », Dieter Wisliceny et Alois Brunner, arrivent à Salonique. Avant de mettre en œuvre la déportation, ils prennent des mesures de discrimination : port de l'étoile jaune, recensement, établissement de ghettos, confiscations. Les Juifs bannis des associations professionnelles ne peuvent plus circuler après le coucher du soleil, ni utiliser les transports publics ou le téléphone. Quelques centaines de Juifs de nationalité italienne ou espagnole, munis de certificats, se réfugient au sud du pays. Pour la grande majorité les possibilités de fuite disparaissent : le passage dans la zone d'occupation italienne est trop onéreux pour les plus modestes, et trop dangereux pour tous. Ceux qui en prennent le risque sont très souvent trahis, arrêtés puis exécutés. Quelques centaines de jeunes Juifs prennent contact avec la Résistance : ils rejoignent l'ELAS (Armée populaire de libération nationale grecque) pour combattre les Allemands et leurs collaborateurs.

À partir du 15 mars, les Juifs sont progressivement parqués dans le ghetto « Baron de Hirsch », quartier populaire qui avoi-

sine la gare et sert de camp de transit. En avril, Koretz rencontre le Premier ministre et tente de le convaincre d'intervenir auprès des autorités allemandes pour arrêter les déportations. En représailles, il est destitué et interné. Entre le 15 mars et le 10 août, 19 convois partent de Salonique, transportant plus de 45 000 Juifs. Tous ont pour destination Auschwitz, à l'exception de celui du 2 août, qui mène à Bergen-Belsen les notables de la communauté, ainsi que les Juifs de nationalité espagnole. Parmi les déportés 37 387 sont gazés dès leur arrivée.

Salonique est libérée en octobre 1944. Au retour des rescapés, du printemps à l'automne 1945, l'ancienne métropole séfarade, avec ses bibliothèques pillées, ses quartiers populaires juifs rasés et son cimetière en ruines, ne compte plus que 2 000 personnes, qui doivent se battre pour reprendre le fil de leur vie. ■

À consulter — *Récit de l'enfer. Manuscrit en français d'une Juive de Salonique déportée*, Lisa Pinhas, Éditions Le Manuscrit / Fondation pour la Mémoire de la Shoah, 2016

@ Voir — Témoignage d'Ovadia Baruch, déporté juif originaire de Salonique : www.yadvashem.org/fr/education/serie-de-films-temoignage/ovadia-baruch.html

A black and white photograph showing American soldiers in a town. In the foreground, a large tank is partially visible on the right. Several soldiers in full combat gear are walking away from the camera down a street. The background shows a large, dark, smoke-filled area, possibly a destroyed building or a fire.

Soldats américains à Wernberg
en Allemagne, avril 1945.

National Archives and Records Administration

PARTIE 3 – Vers l’effondrement militaire et le déchaînement répressif (1944-1945)

À partir de 1944, alors que les forces alliées progressent, les autorités nazies s’appuient massivement sur le système concentrationnaire afin de soutenir leur effort de guerre. La politique de terreur gagne l’ouest du continent alors que la « Solution finale » semble en voie d’achèvement.

La radicalisation de la guerre : Milice, SS, la logique des bourreaux et le décret Sperrle

Le tournant 1943-1944 marque, par la conjonction de plusieurs éléments, le retour effectif de la guerre en France. Depuis la défaite de 1940, la métropole avait été largement épargnée, permettant à Vichy d’adopter une posture d’apparente neutralité, malgré l’occupation et la collaboration avec le Reich. À partir de la fin 1943 le fait militaire revient sur le territoire national avec des maquis qui prennent une importance grandissante et commencent à constituer aux yeux des Allemands une menace. En parallèle, les bombardements alliés visant à préparer le Débarquement s’accroissent au fil des premiers mois de 1944.

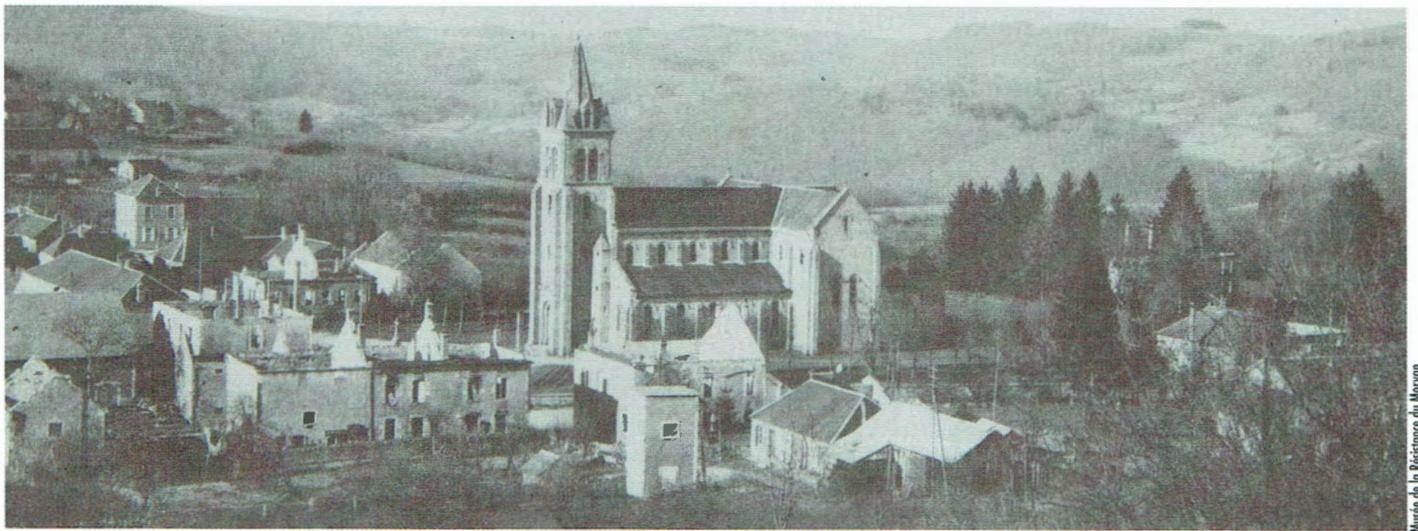
C’est dans ce cadre que le commandement militaire allemand promulgue le 3 février 1944 le décret Sperrle (*Sperrle-Erlass*). Cette mesure reflète un changement de perception à l’égard de la France : préalablement paisible, elle est désormais perçue comme hostile et devant être mise au pas. En cas d’accrochage armé, il est recommandé aux troupes la plus grande « sévérité », allant jusqu’à la destruction de bâtiments et l’exécution de civils. Cette radicalisation a son corollaire français. L’accession au gouvernement de Joseph Darnand, chef de la Milice nommé le 30 décembre 1943 à l’Intérieur, puis d’autres chantres de l’ultracollaboration tels Philippe Henriot

à la Propagande et Marcel Déat au Travail, marque la mutation de l’État français en « État milicien ». Les opérations de « maintien de l’ordre » se multiplient, avec des ratissages dans les campagnes pour liquider les maquis, tandis que la pression policière, tant allemande que française, s’accroît contre la Résistance dans les villes. ■



Juillet 1944. Des résistants sont arrêtés par des membres de la Milice française.

Bundesarchiv, Bild 146-1989-107-24 Koll CC



Musée de la Résistance du Morvan

Politique de terreur d'Est en Ouest

Le village de Dun-les-Places dans la Nièvre après sa destruction le 26 juin 1944.

Peu après le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie, l'État-major de la *Wehrmacht* donne finalement l'ordre de s'en prendre aux centres de résistance « par les moyens les plus sévères et les plus sanglants ». La spirale de la violence ne peut alors plus s'arrêter.

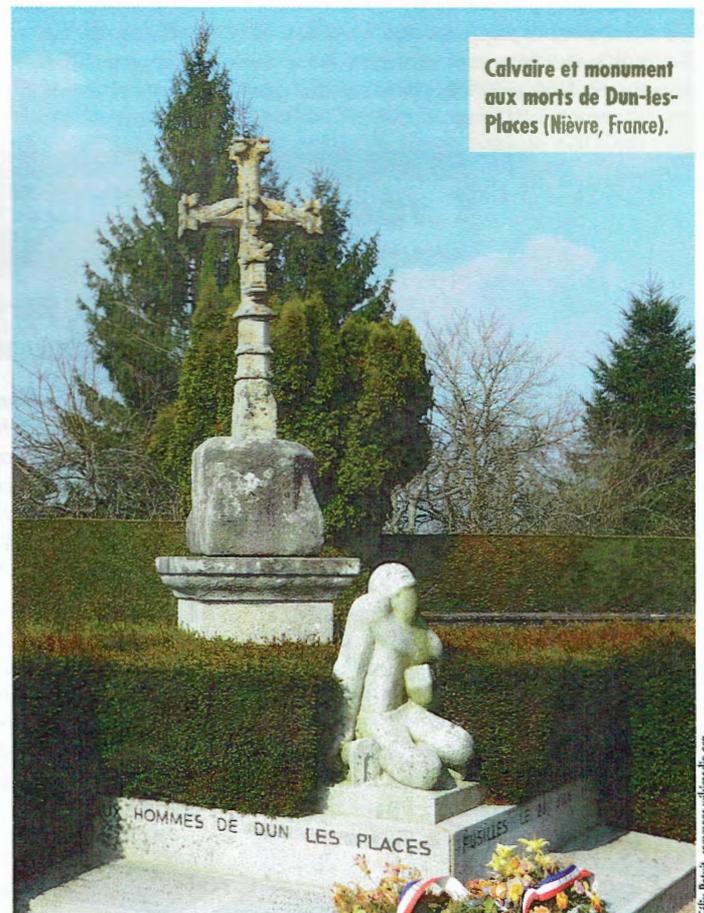
Ce qui est paradoxal, c'est que les Allemands, depuis le printemps 1944, tentent en Europe de l'Est d'imposer une lutte plus modérée contre la Résistance. En revanche, en France, avec cette radicalisation, ils commettent les mêmes erreurs que précédemment et se fient à des mesures visant à terroriser. Il n'en reste pas moins que les occupants allemands n'ont pas alors pour but de mener une lutte indifférenciée contre la Résistance et la population civile.

L'appareil répressif se caractérise par une multiplicité d'acteurs. Dans les premières années relativement calmes de l'Occupation, l'administration militaire et l'administration française avec ses organes policiers constituent les principaux acteurs. Toutefois, plus la Résistance devient forte, plus ces deux acteurs perdent de l'importance. En compensation, c'est la *Sicherheitspolizei* et le *Sicherheitsdienst* (*Sipo-SD*) qui gagnent en influence, bras armés de Himmler en France qui, dès 1942, se sont assurés des compétences fondamentales en termes de lutte contre la Résistance. De nombreux officiers de la *Sipo-SD* ont auparavant été impliqués dans des massacres de masse en Union soviétique occupée. On ne peut donc guère s'attendre à de la modération de la part de la *Sipo-SD*, et dans les faits ces personnages sont les moteurs de la répression, comme de la persécution des Juifs. Ils entretiennent également un service de renseignements très efficace avec des informateurs français. À la différence par exemple de l'Union soviétique, les Allemands peuvent agir de manière ciblée contre les maquisards et ceux qui les aident. En revanche, jusqu'à aujourd'hui, la part de la Milice française dans la lutte contre la Résistance est largement surestimée.

L'implication des unités combattantes dans la répression des soulèvements traduit un degré de plus dans la radicalisation, notamment à l'été 1944. Dans ce domaine, ce sont surtout des unités de la *Waffen-SS* qui commettent les plus grands massacres à l'encontre de la population civile, tuant parfois aussi des femmes et des enfants. La 2^e division blindée de la *Waffen-SS Das Reich* est tristement célèbre (Tulle, Oradour), dont les cadres ont pour la plupart eu une expérience de la violence extrême sur le front Est.

L'exemple de la lutte contre la Résistance dans le Jura et les Alpes peut illustrer les différentes approches répressives, ainsi que leur radicalisation. Le commandant de la *Sicherheitspolizei* de Lyon est le *SS-Obersturmbannführer* Werner Knab, lui qui a auparavant participé à des crimes de masse à Kiev. Son bras droit n'a certes jamais été en Europe de l'Est, mais n'en est pas moins un nazi convaincu : le *SS-Hauptsturmführer* Klaus Barbie. Lors des premières

opérations menées contre le maquis au printemps 1944 surviennent des frictions entre la *Sipo-SD* et certains officiers de la 157^e division de réserve de la *Wehrmacht*. Leur commandant proteste contre les mesures de la *Sipo* et du *SD* – incendies de maisons et exécutions d'otages. Knab et Barbie insistent toutefois afin de poursuivre de telles mesures, et vont même jusqu'à participer personnellement aux opérations suivantes dans les Alpes. À l'été 1944, ce n'est presque plus nécessaire. Car du fait de leur propre engagement durable dans la lutte contre le maquis, certains officiers de la 157^e division ont d'eux-mêmes pris une tournure radicale, à l'instar de l'opération menée contre le plateau du Vercors en juillet 1944. Il n'en reste pas moins que les unités de la 157^e division n'ont pas commis de crimes de masse, en particulier pas contre des femmes et des enfants. ■



Calvaire et monument aux morts de Dun-les-Places (Nièvre, France).

Félix Potui, commons.wikimedia.org



Ruines du village de Kalávryta, après le massacre de décembre 1943 (Grèce).

Municipal Museum of Kalávryta's Holocaust



Antonio Fava, Sabatino Guido et Adolfo Nannetti tués en 1944 à La Botte de Pïoppe di Salvaro, province de Bologne (Italie).

Anna-Rosa Nannetti



Inauguration du monument aux victimes du massacre de la vallée du Rabodeau, Moussey, 3 novembre 1946 (France).

www.resistance-deportation.org

Représailles contre les civils

Au fur et à mesure de la guerre, les représailles contre les civils deviennent une pratique courante pour les nazis, qu'elles soient motivées par la recherche de partisans, par la vengeance ou pour la terreur. En Grèce, occupée par les Allemands dès 1941, la Résistance se développe et, au tournant de 1943-44, s'affirme de plus en plus. C'est dans ce contexte qu'a lieu le massacre de Kalávryta. Pour venger l'assassinat de 81 soldats allemands, les troupes de la Wehrmacht encerclent le 9 décembre 1943 ce village du Péloponnèse. Le 13 décembre, les femmes et les enfants sont séparés des hommes de 14 à 80 ans qui sont conduits hors du village. 1 436 sont abattus, tandis que

13 s'échappent. Les soldats brûlent le village et le monastère.

Fruits de contextes différents, deux autres cas illustrent la folie meurtrière qui s'abat sur les populations à l'automne 1944.

En Italie, après la libération de Florence en août 1944, le contrôle de la région montagneuse autour de Marzabotto (Émilie-Romagne) devient un enjeu militaire crucial. Menacés à la fois par les Alliés et par les partisans, les Allemands établissent leur ligne de défense dans la zone de Monte Sole, ultime obstacle avant la ville de Bologne. Le commandant de la 16^e Panzergrenadierdivision SS ordonne une opération visant à « annihiler les groupes

de partisans et à rechercher les bases ennemies ». La mission est confiée au commandant Walter Reder. Le 29 septembre, la zone est encerclée par plus de 1 000 soldats, aidés selon certains témoignages par des Italiens de la Garde nationale. Après avoir fouillé tous les villages, quatre escadrons brûlent les maisons, tuant êtres humains et animaux. En sept jours, dans plus d'une centaine d'endroits différents, 770 personnes, parmi lesquelles 216 enfants, 142 personnes âgées et 316 femmes sont massacrées. À Beguzzi, le 5 octobre, les hommes sont contraints par les SS à nettoyer et installer les mitraillettes; obligés de marcher en file indienne sur un petit sentier qui borde un ravin, ils sont abattus l'un après l'autre et tombent dans l'abîme.

FOCUS LES REPRÉSAILLES CONTRE LES RÉSISTANTS

L'exemple de Louis Hogganvik, Norvégien torturé par la Gestapo au Stiftelsen Arkivet de Kristiansand (Norvège)



Portrait de Louis Severin Hogganvik, livre mémorial des résistants norvégiens *Våre falne* (Ceux d'entre nous qui sont tombés), 1950.

Envahie par les Allemands le 9 avril 1940, la Norvège est occupée par la Wehrmacht jusqu'à la fin de la guerre. Alors que le roi Haakon VII est en exil, un gouvernement collaborateur œuvre aux côtés du Reichskommissariat

établit son quartier général. Sous la responsabilité du SS Hauptsturmführer Rudolf Kerner, chef de la Gestapo de Kristiansand, des cellules et des chambres de torture sont installées dans le sous-sol. Les prisonniers proviennent de tout le sud de la Norvège.

Parmi eux, Louis Hogganvik, un ouvrier du textile qui vit à Sør-Audnedal. Il est arrêté le 10 janvier 1945, sans doute dénoncé pour activités communistes. Sur ordre de Kerner, Hogganvik est soumis pendant deux semaines à de terribles tortures. Il est battu à coups de martinet sur la plante des pieds et sur la tête, provoquant d'incessantes hémorragies. Ses yeux sont blessés, son postérieur frappé à coups

de matraque en caoutchouc, ses genoux brisés. Profondément marqué, Hogganvik est convaincu que les tortures aboutiront à sa mort. Il décide de se suicider pour échapper à son calvaire et pour ne pas livrer d'informations. Après deux tentatives manquées, il parvient à se donner la mort le 27 janvier 1945.

La Gestapo cherche à garder secrète cette fin tragique. Kerner ordonne de ne pas annoncer la mort d'Hogganvik à ses proches et de jeter son corps en mer en même temps que les cadavres de quatre prisonniers russes. Ces derniers avaient été pendus au mât d'un bateau de pêche près du phare d'Oksøy. Les restes de Louis Hogganvik n'ont jamais été retrouvés. ■

Stiftelsen Arkivet i Kristiansand, via ARNIVET fondé en mémoire de Hogganvik

En France, l'avance des troupes alliées met les nazis en difficulté. À partir d'août 1944, les Vosges représentent le dernier rempart naturel avant le Rhin. Le 13 août, les Britanniques parachutent 15 hommes, des armes et du matériel aux alentours de la vallée du Rabodeau, limitrophe de l'Alsace annexée. Les habitants et les résistants locaux (groupe mobile Alsace Vosges et 1^{er} régiment de chasseurs vosgiens FFI) leur apportent de l'aide. Les Alliés, cependant, n'arrivent dans la région que trois mois plus tard. Dès le 17 août, les Allemands lancent une opération contre les commandos et leurs soutiens locaux. Le 18, 52 habitants du village de Moussey sont arrêtés et envoyés au camp de sûreté de Vorbrück-Schirmeck. À l'exception de huit d'entre eux, tous sont ensuite déportés.

Après de nouveaux parachutages britanniques à la mi-septembre, les Allemands répliquent par une extrême violence. Incapables de neutraliser les commandos, ils s'en prennent à la population. Le 24, ils raflent 453 hommes dans six villages du Rabodeau. Ils les torturent puis les déportent à Dachau où ils arrivent le 9 octobre. 317 meurent dans les camps nazis.

La répression s'achève les 5 et 6 octobre par la rafle et la déportation de 392 hommes. À ce terrible bilan s'ajoute celui des maisons incendiées, des exécutions sommaires, notamment 39 commandos britanniques et 35 membres du groupe mobile Alsace Vosges, assassinés au camp de Natzweiler juste avant son évacuation.

Au total, un millier d'hommes de la vallée du Rabodeau sont arrêtés et déportés entre août et octobre 1944. 700 ne reviennent pas. ■



Canopé/FMS

Arrivée d'un convoi de Juifs hongrois, Auschwitz-Birkenau, mai 1944.

La « Solution finale » en voie d'achèvement

Le déclenchement en mai 1944 de « l'opération hongroise », destinée à liquider la dernière grande communauté juive de l'Europe allemande, marque l'ultime étape de la « Solution finale » de la question juive. À l'Est, le processus de destruction est alors très largement achevé dans le *Yiddishland*, où se trouvait le cœur du judaïsme européen. Dans l'ancien territoire polonais, des trois millions de Juifs vivant en 1940 il ne subsiste guère plus d'une centaine de milliers, regroupés dans le dernier grand ghetto en activité, celui de Lodz. Dans les pays baltes, en Biélorussie et en Ukraine, l'extermination est quasi totale. Les sites de réalisation de la « Solution finale » ayant rempli leur mission sont démantelés. À partir de la mi-1943, l'assassinat de masse est principalement assuré à Auschwitz. Le site a d'ailleurs pour mission essentielle la destruction des populations externes au Reich – l'Allemagne et ses territoires impériaux s'étendant à l'Est et qui constituent l'espace vital, le *Lebensraum* –, celles se trouvant dans les pays alliés aux Allemands ou sous occupation. Ce sont ces populations qui en 1944 sont visées. Ne restent alors, hormis quelques dizaines de milliers de Juifs aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie et en Slovaquie, que deux communautés substantielles : en France, plus de 250 000, et surtout en Hongrie, près de 650 000.

Dans l'Hexagone, les mesures prises par le SS Alois Brunner, adjoint d'Eichmann, permettent de relancer la traque des Juifs. La police allemande, qui a recruté des centaines de militants de l'ultracollaboration palliant ainsi son manque d'effectifs et apportant leur connaissance du terrain, multiplie les arrestations à partir du printemps 1944. On compte autant de Juifs arrêtés en France jusqu'à l'été 1944 que durant toute l'année 1943, une partie d'entre eux n'étant même pas déportée mais exécutée sur place, comme dans la région de Lyon où les victimes se comptent par centaines.

En Hongrie, où les troupes allemandes pénètrent en mars 1944, Eichmann planifie une opération au gigantisme inédit : procéder à la déportation de la totalité des Juifs du pays en trois mois. Déclenchée à la mi-mai, l'opération vide le pays de ses Juifs. En deux mois, 430 000 sont déportés pour être assassinés à Auschwitz. C'est à ce moment que le site de Birkenau connaît son apogée : la voie ferrée est prolongée au plus près des deux grandes chambres à gaz afin de rationaliser au mieux les opérations. Parmi les 1 100 000 victimes juives acheminées à Auschwitz durant la guerre, un tiers viennent de Hongrie.

À l'été 1944, l'essentiel de la destruction des Juifs a été réalisée. Avec la liquidation du ghetto de Lodz, dont les habitants sont déportés à partir de juin vers les centres de mise à mort d'Auschwitz et de Chelmno, réactivé pour l'occasion, les derniers Juifs en vie dans l'ancien territoire polonais sont détenus à Auschwitz. Si en France la Libération permet de mettre un terme à la « Solution finale », ailleurs en Europe elle se poursuit. Des convois partent encore des Pays-Bas, d'Allemagne ou de Slovaquie, où Alois Brunner opère après avoir quitté la France en août 1944. ■



Le commandant de la Sipo Heinrich Fehlis et le WSPF Wilhelm Rediess devant le bâtiment du Statsarkivet, Kristiansand, juin 1942.

@ Voir — Le webdocumentaire *Les deux albums d'Auschwitz* : www.reseau-canope.fr/les-2-albums-auschwitz

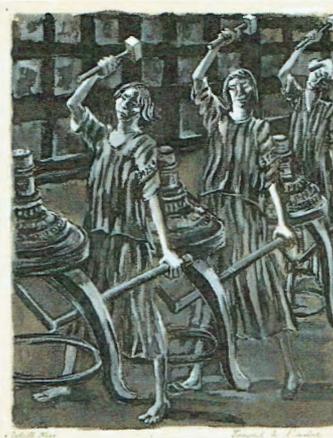
La déportation des Juifs de Hongrie

Exemple d'un parcours individuel: la Hongroise Edith Kiss, déportée à Ravensbrück, peintre de sa déportation

Née à Budapest le 21 novembre 1905, Edith Kiss grandit dans une famille bourgeoise sans être consciente de ses origines juives. Après des études de peinture à Budapest, elle apprend la sculpture à Düsseldorf en Allemagne. Ses premières expositions ont lieu en 1942 et en 1943 grâce à l'influence de son beau-frère Rudolf Bedő, industriel et mécène. Malgré les inquiétudes de la guerre, Edith peut pratiquer son art.

En octobre 1944, les Juifs de Budapest sont appelés par voie d'affiche à se rassembler dans un stade de football. C'est le début de la déportation d'Edith. Elle se lie d'amitié avec Agnes Bartha qui lui prête sa couverture durant la nuit, le sac d'Edith ayant été volé. Après plusieurs semaines de marche et de travaux forcés pour créer un fossé autour de la capitale, les femmes sont conduites au camp de concentration de Ravensbrück dans des wagons à bestiaux. Edith tente de se suicider dès la première nuit. Les deux amies sont rapidement transférées au camp annexe de Genshagen afin de travailler pour l'entreprise Daimler-Benz où elles assemblent des moteurs d'avions. Edith réalise quelques illustrations de la vie dans le camp, un contremaître lui fournissant du papier et des crayons – dessins confisqués par une gardienne.

En avril 1945, les internées de Genshagen sont renvoyées à Ravensbrück pour y être gazées, mais la chambre à gaz est détruite avant leur arrivée. Le camp est évacué et, dans la confusion, Edith et Agnes arrivent à s'échapper de cette marche de la mort. Elles se cachent pour éviter les soldats. Lorsqu'elles sont certaines de la



Edith Kiss, Travail à l'usine et Repos après le travail.

fin du conflit, elles se présentent à la Croix-Rouge, pour ne rentrer à Budapest qu'en juillet 1945.

Dès son retour, Edith peint une série de gouaches sur sa déportation, exposées en septembre 1945. Cet album nommé *Déportation* est composé de trente pièces et il est aujourd'hui la production la plus connue d'Edith Kiss. Reprenant sa vie d'artiste, elle réalise quatre reliefs en mémoire du génocide juif pour une synagogue de Budapest. Avec le régime communiste qui s'installe en Hongrie, les époux Kiss estiment ne pas avoir d'avenir dans le pays. Ils partent en Suisse en 1948, pour s'installer *in fine* à Paris en 1956.

Après la mort de son mari en 1962, elle partage ses œuvres entre plusieurs personnes proches et part vivre à Londres. Là, elle travaille dans la clinique d'Anna Freud pour aider les orphelins de guerre et de déportation. Alors qu'elle voyage à Paris pour se rendre sur la tombe de son mari, Edith se suicide dans sa chambre d'hôtel dans la nuit du 26 au 27 octobre 1966, à soixante ans. ■

Michèle Varadi,
née le 26 février 1939,
déportée par
le convoi 77.

Fiche du camp
de Drancy au nom
de Michèle Varadi,
avec, tamponnée,
la date du convoi
parti de France,
dont elle fait partie.



25902 83 5704 X

CC **B**

Nom : **63**
VARADI

Prénoms : **Michèle**

Date Naissance : **26.2.39**

Lieu : **Paris 11^{ème}**

Nationalité : **fr. juive**

Profession : **SP**

Domicile : **Neuilly 0/5**
Rue Ed. Nerkin 67
B

C. I. val. jusqu' **25.7.44**

Répression et déportation: le convoi 77

Le convoi 77 est le dernier grand convoi ayant quitté la France pour Auschwitz, le 31 juillet 1944, emportant 1 321 hommes, femmes et enfants. Les déportés sont originaires de 35 pays différents, plus de 700 d'entre eux (dont plus de 300 enfants) étant nés en France.

Ce convoi est représentatif à plusieurs titres. Il illustre la poursuite jusqu'au bout de la politique de répression antijuive, à un moment où un quart du territoire français est libéré. Il traduit la radicalisation des opérations militaires allemandes face à l'avancée des troupes alliées, et la reprise en mains de la situation par la SS, brièvement muselée par la Wehrmacht à la suite de l'attentat du 20 juillet contre Hitler, avec pour la première fois des massacres de Juifs en France même. Aux abois, les Allemands puisent alors dans les « réserves » de personnes juives (enfants, adolescents, cadres de l'Union générale des Israélites de France...).

Par ailleurs, le convoi reflète éloquentement la portée européenne, et au-delà, de la persécution antisémite, concernant des personnes de multiples origines, dont certaines inédites (Suisse, Royaume-Uni, Cuba, Turquie...). Il est principalement constitué de personnes rafles à la fin juillet 1944, notamment lors de la liquidation des maisons d'enfants de l'UGIF de Paris, menée par les Allemands eux-mêmes, sous l'autorité d'Alois Brunner, depuis 1943 en charge du camp de transit de Drancy.

Comme le montrent les témoignages, le convoi incarne un espace, un lieu clos, une expérience, avant l'expérience même d'Auschwitz-Birkenau, pour ceux qui entrent au camp et sont soumis au travail forcé, à un moment où s'achèvent la destruction des Juifs de Hongrie et la liquidation du camp des Tsiganes de Birkenau.

Selon les dernières estimations, sur les 1 321 déportés, 847 sont gazés à leur arrivée à Birkenau, début août. 74 hommes, 147 femmes ont survécu. ■

@ Voir — Le convoi 77 fait l'objet d'un projet historique et pédagogique, initié par le descendant d'un survivant : www.convoi77.org

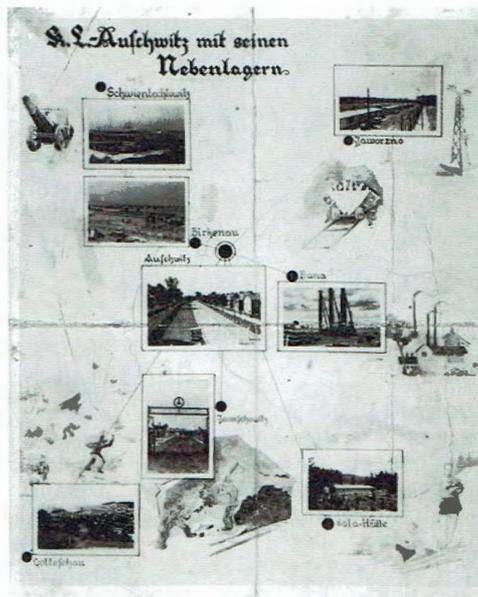
L'exploitation de la main-d'œuvre forcée pour la machine de guerre allemande

La terreur au service de l'économie

Le système concentrationnaire n'a cessé d'évoluer, et son point de gravité de se déplacer: de Dachau avant guerre, il est ensuite passé à Sachsenhausen, avant de se fixer en 1943 à Auschwitz. À la fin de l'année, ce site détient près du tiers des 315 000 prisonniers des camps. Mais au fil de 1944, leur nombre ne cesse de s'accroître. Ils sont plus de 520 000 à l'été et 714 000 en janvier 1945. À la répression qui se durcit partout à travers l'Europe s'ajoute un besoin de plus en plus grand de main-d'œuvre, destinée à servir l'effort de guerre. Le système concentrationnaire devient tentaculaire, s'étendant sur des milliers de kilomètres, depuis le Struthof à l'Ouest jusqu'à Vaivara (Estonie), Varsovie et Lublin à l'Est. Le cœur en est constitué par le complexe d'Auschwitz, dont Birkenau (Auschwitz II) détient à l'été plus de 100 000 prisonniers. Là, comme dans les autres camps, une nuée de détenus, hommes et femmes, est astreinte au travail dans les usines, mines et autres chantiers, à l'instar de la gigantesque usine de la Buna (Auschwitz III-Monowitz), dont la construction n'est pas achevée, centre de production de carburant fournissant l'aviation du Reich. À proximité de Birkenau, un immense chantier de récupération de matériel aéronautique est installé où plus d'un millier de détenus trient des carcasses d'avions abattus afin d'en récupérer les diverses pièces utilisables; tandis qu'à quelques kilomètres de là, à Bobrek, l'entreprise Siemens utilise des prisonniers pour produire des composants électroniques.

Le régime nazi est à la recherche permanente de main-d'œuvre. En France, les déportations de prisonniers vers les camps se multiplient et s'accroissent au fil des mois. Ainsi, de janvier à août 1944, près de 26 000 personnes sont déportées du seul camp de Compiègne. Ce faisant, les nazis modifient un aspect de la « Solution finale », sans abandonner l'assassinat de masse. Depuis 1933, le III^e Reich n'a eu de cesse de vouloir débarrasser le territoire allemand de toute présence juive. Le « plan Nisko » en 1939, visant à la déportation de centaines de milliers de Juifs hors des frontières du Reich, a succédé à l'émigration forcée. Ce plan, abandonné en 1940, cède la place à des expulsions, comme dans la Sarre et le Bade-Palatinat en octobre 1940 de plus de 7 000 Juifs allemands vers la France de Vichy, qui procède à leur internement dans le camp de Gurs, ou à des déportations vers l'Est, notamment vers les ghettos de Minsk ou Riga fin 1941, juste avant le déclenchement de la « Solution finale ».

À partir de mai 1944, une décision change le déroulement des opérations. Jusque-là, Auschwitz était un terminus dont les Juifs ne devaient pas sortir, tués aussitôt ou destinés à travailler jusqu'à la mort. Afin de répondre au besoin de main-d'œuvre, des dizaines de milliers de Juifs « sélectionnés » pour le travail sont désormais expédiés vers l'intérieur du Reich, dans une myriade de camps et chantiers destinés à servir l'effort de guerre. Ainsi deux ensembles de camps, Kaufering et Mühlendorf, rattachés à Dachau, sont dévolus à la production aéronautique. Des milliers de prisonniers sont astreints au creusement d'immenses tunnels anti-aériens où doivent être installées les chaînes de production. Plus de la moitié des détenus de ces camps meurent avant la fin de la guerre. ■



Auschwitz et ses camps annexes, document préparé pour la visite de H. Himmler, juillet 1942.

Yad Vashem

L'exemple de Natzweiler, une nébuleuse au service de l'industrie militaire

Natzweiler s'affirme à partir de 1943 comme un lieu stratégique pour l'industrie de guerre allemande. Au camp principal, à compter de 1942, l'exploitation de la carrière de granit est abandonnée au profit de la production militaire. Désormais, les déportés réparent des moteurs d'avion pour la firme Junkers. Les quelque 50 camps annexes de Natzweiler créés à partir de décembre 1942 sont presque sans exception dédiés aux besoins militaires :

- camps au service de la Luftwaffe : à Vaihingen, 2 187 déportés juifs en provenance d'Auschwitz construisent une usine souterraine pour Messerschmitt. À Leonberg, c'est également pour cette entreprise que travaillent plus de 5 000 détenus, tout comme à Hessenthal, avec pour la plupart des Juifs polonais. Heinkel (moteurs d'avion) suscite la création du camp de Kochendorf, dans une ancienne mine de sel. Les conditions de travail sont épouvantables. À Echterdingen, Hailfingen ou Walldorf, les déportés doivent construire ou réparer des pistes d'atterrissage, comme des hangars. Les déportés du fort de Queuleu (Metz) sont entre autres employés à des travaux sur l'aéroport de Frescaty. Daimler-Benz est à l'origine de la création des camps annexes d'Urbès, Mannheim-Sandhofen, Haslach, Neckarelz. À Mannheim-Sandhofen travaillent 1 070 jeunes Polonais arrêtés lors de l'insurrection de Varsovie en 1944.

- camps au service de la production d'armement : les industries de l'armement sollicitent les déportés de Natzweiler, comme Minette GmbH (Thil), Krupp (Geisenheim) ou Mauserwerke (Spaichingen).

- camps dédiés à la fabrication d'ersatz de carburant : le ministre de l'Armement, Albert Speer, lance en 1944-45 la création d'usines pour extraire de l'huile de schiste. Les sept camps annexes de Natzweiler les plus méridionaux sont dédiés à cette tentative. Les déportés, originaires de plus de 20 pays européens, travaillent dans des conditions extrêmement dures. La production n'aboutit pas, avec un coût élevé en vies humaines. ■



Entrée des tunnels de l'usine souterraine de Leonberg, annexe de Natzweiler.

Centre européen du résistant déporté



Dessin de Mieczysław Wiśniewski, déporté à Mannheim-Sandhofen, camp annexe de Natzweiler.

Évacuations et marches de la mort à Natzweiler

Malgré l'évacuation du camp principal et des annexes situés à l'ouest du Rhin en septembre 1944, les déportés de Natzweiler n'en ont pas fini avec leur périple concentrationnaire. Transférés à Dachau et dans les annexes de Natzweiler d'outre-Rhin, ils continuent leur calvaire. Le franchissement du Rhin par les Alliés en mars 1945 marque pour eux le début d'une nouvelle période de chaos. Évacués pour ne pas tomber aux mains des Alliés qui pro-

gressent vers l'intérieur du Reich, ils sont transférés à pied ou en wagon de marchandises vers Dachau, Bergen-Belsen et Buchenwald.

Le périple dure des jours et des jours sur des centaines de kilomètres. Ceux qui s'écroulent sont achevés par balle. En raison du nombre élevé de victimes, de la brutalité des SS, mais aussi des attaques aériennes qui se multiplient, les déportés appellent ces convois « marches de la mort ».

Au camp annexe de Spaichingen, par exemple, les transferts vers Dachau commencent en avril. Le 15 de ce mois, le camp est totalement évacué : 250 déportés environ partent en direction de l'Allgäu en Bavière, sans que l'on connaisse exactement le nombre de victimes de cette marche. Au camp annexe de Kochendorf, la SS évacue les déportés avant l'arrivée des Alliés. Près de 200 hommes meurent en route vers Dachau. ■

FOCUS D' AUSCHWITZ-BIRKENAU À NATZWEILER

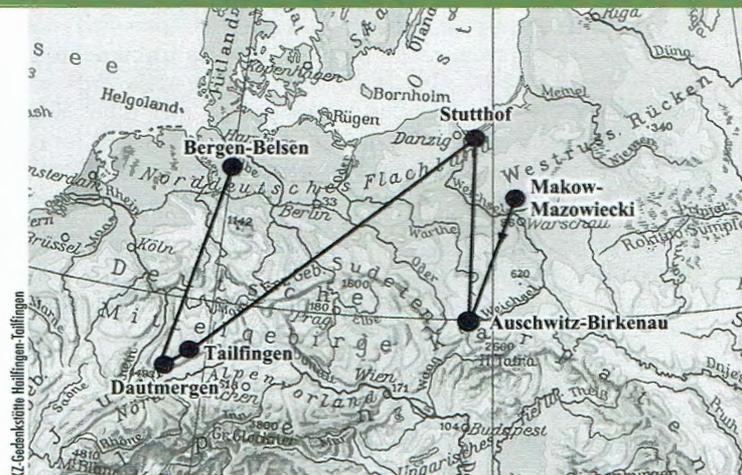
Le parcours de Mordechai Ciechanower

Mordechai Ciechanower est né le 27 février 1923 à Maków Mazowiecki, au nord de Varsovie. Dans cette bourgade où les 3700 Juifs composent plus de la moitié de la population, son père vend des sodas et des glaces. Les Allemands arrivent dès le 5 septembre 1939 et y installent un ghetto en septembre 1941. La famille Ciechanower doit abandonner tous ses biens et est soumise au travail forcé dans différents camps. Le 6 décembre 1942, Mordechai et les siens font partie du convoi 82 qui emmène 3500 Juifs de Mława à Auschwitz.

À l'arrivée le 10 décembre 1942, la sélection envoie la mère et les deux sœurs vers la chambre à gaz. Mordechai les voit pour la dernière fois. Bien qu'ignorant tout du métier de charpentier, il réussit à se faire employer dans cette fonction. Là, les conditions sont un peu meilleures ; il peut circuler dans

le camp et y fait la connaissance des hommes du Sonderkommando chargés de transporter les cadavres vers le four crématoire.

Le 26 octobre 1944, Ciechanower est transféré au camp de concentration de Stutthof, près de Dantzig. Moins d'un mois plus tard, un train l'emporte à un millier de kilomètres au sud-ouest de l'Europe, à Hailfingen-Tailfingen, annexe de Natzweiler. « Nous étions 600 Juifs de différents pays et nous avons été mis dans un hangar d'avion entouré de barbelés. On devait couper des arbres pour faire de la place à la construction de pistes d'atterrissage et de hangars. Les déportés devaient également construire les pistes, les hangars, les baraques, et procéder aux réparations. D'autres étaient contraints de travailler dans les carrières environnantes. Notre groupe se composait d'environ 200 hommes. Après les bombardements



alliés, nous devons chercher les bombes non explosées. Il fallait repérer leur emplacement, les localiser, les déterrer et enfin appeler les experts en explosifs qui étaient chargés de les désamorcer. C'était un travail très dangereux, durant lequel nous avions constamment peur d'une explosion inopinée. »

Quand Hailfingen-Tailfingen est dissous à la mi-février 1945, Mordechai est envoyé avec une

partie des survivants à Dautmergen (annexe de Natzweiler), tandis que d'autres sont dirigés vers le camp mouroir de Vaihingen/Enz. À Dautmergen, les déportés ne reçoivent pas de travail, mais la nourriture est très insuffisante : « Avec un de mes bons amis, nous avons remarqué que les épluchures de pommes de terre étaient jetées dans les toilettes. Nous les en retirions,

Témoignage d'Albert Montal



Collection Albert Montal

En septembre 1944, âgé d'à peine 15 ans, Albert Montal est pris en otage avec 156 habitants de son village de Charmes (Vosges). Il est transféré avec son frère et cinquante autres personnes vers le camp de sûreté de Schirmeck (Alsace annexée), puis à Dachau. De là, il est envoyé à Leonberg (annexe de Natzweiler). Début avril 1945, un nouveau transfert commence : face à l'avancée des troupes alliées, les déportés sont jetés sur les routes,

sans eau ni nourriture. Les plus faibles sont d'abord aidés par leurs compagnons d'infortune, puis abandonnés et sont abattus sommairement. À Ulm, ils sont placés dans les wagons découverts d'un convoi qui se déplace lentement et est soumis à la mitraille de l'aviation alliée. Après un bref séjour à Kaufering, dans des

baraques en terre, un nouveau transport mène les déportés à Landau an der Isar (Basse-Bavière), où Montal se retrouve seul détenu français. « *Un jour, de nouveau, rassemblement, nouvelle évacuation, nouvelle marche de la mort, la deuxième. Les morts au bord de la route, l'épuisement. Nous sommes très faibles, mais nous entendons le canon. Nous sentons la Libération. Mais est-ce que j'arriverai au bout?* » Dans cette situation Albert se décide à s'évader et rencontre à plusieurs reprises des soldats de l'Axe (allemands et hongrois) qui, sentant la défaite proche, ne l'inquiètent pas.

Au terme de son périple, Albert Montal trouve refuge dans une école tenue par des religieuses. Là il apprend la présence proche de prisonniers de guerre français. Il les rejoint et est libéré en même temps qu'eux par des soldats américains le 1^{er} mai. « *Je suis enfin libre, l'armistice [sic] est signé le 8 mai, la guerre est terminée.* »

Albert Montal, *Une adolescence de guerre*, publié à compte d'auteur, 2009.

1945 : la chute du Reich, le jusqu'au-boutisme de la machine répressive nazie ; la terreur, côté soviétique

L'arrivée des Soviétiques à Auschwitz le 27 janvier 1945 ne constitue pas uniquement la découverte du camp. Elle marque leur entrée sur un territoire allemand jusque-là largement inviolé. C'est véritablement à partir de ce moment que les Alliés passent de la libération de territoires occupés à l'invasion du Reich. Ce basculement se reflète dans une défense allemande acharnée, destinée à protéger son territoire, au point que les quatre derniers mois de la guerre concentrent à eux seuls un quart du total des pertes de la Wehrmacht pour l'ensemble de la guerre.

Malgré cela, le Reich s'effondre et à mesure que les armées alliées avancent, les prisonniers des camps les plus proches de la ligne de front sont jetés sur les routes, acheminés dans de sanglantes « marches de la mort » vers d'autres camps, à l'intérieur du pays ; après Auschwitz, ce sont les détenus de Stutthof, de Gross Rosen et plus tard de Buchenwald et Dachau. Déplacés pour continuer à servir de main-d'œuvre, les détenus meurent d'épuisement, de faim ou sont exécutés sommairement. Un tiers environ d'entre eux disparaissent durant cette ultime période.

Dans le même temps, la Wehrmacht demeure dans les différents territoires sur lesquels le régime nazi poursuit son joug. Après avoir réprimé plusieurs soulèvements (Varsovie en août 1944, Slovaquie en octobre), le III^e Reich ne desserre



Soldats soviétiques à Budapest après la prise de la ville, 1945.

pas son étreinte, s'appuyant sur les collaborateurs locaux. À Budapest des milliers de Juifs sont exécutés par les Croix fléchées jusqu'à la prise de la ville en février 1945 par les Soviétiques, tandis qu'en Slovaquie des massacres visant résistants, Juifs et Tsiganes sont commis par la Garde Hlinka jusqu'en mars 1945.

Lorsque la guerre s'achève, des millions de personnes ont été déplacées, comme résultat de diverses politiques. Si certaines peuvent retourner chez elles, d'autres n'ont plus nulle part où aller. Elles sont rassemblées dans des camps pour « personnes déplacées » (DPs, « displaced persons »), où se mêlent Polonais, Baltes ou rescapés juifs, victimes et bourreaux. En 1946 ces camps, situés en Allemagne, comptent près d'un million de personnes.

La fin de la guerre ne met pas un terme aux mouvements de population que connaît l'Europe depuis 1939, qui se poursuivent durant plusieurs années. Les minorités allemandes d'Europe centrale et orientale sont massivement expulsées vers l'Allemagne. Après la déportation de différentes populations d'URSS en 1944, comme les Tatars de Crimée, désignés comme collaborateurs et déplacés en Ouzbékistan, d'autres transferts se déroulent jusqu'en 1950. Près de 2 millions de Polonais sont chassés d'Ukraine vers la Pologne, tandis qu'un demi-million d'Ukrainiens font le chemin inverse. Jusqu'à 20 millions de personnes sont déplacées de force dans l'après-guerre. ■

les lavions puis les cuisions dans une boîte de conserve. Un régal. »

Mordechai est ensuite transféré à Bergen-Belsen dans un wagon de marchandises qui se remplit peu à peu d'une « montagne de cadavres ». Au camp, son travail consiste à débarrasser les cadavres. « *Dans les dernières semaines, une nouvelle difficulté apparut : il n'y avait plus aucune possibilité d'enterrer ou de brûler les corps. Les cadavres s'empilaient partout.* » Bergen-Belsen est libéré par les Britanniques le 15 avril 1945. « *C'était difficile de comprendre que la fin soit arrivée si soudainement. La signification du mot "libération" n'était pas encore claire pour nous.* » Peu de temps après, Mordechai retrouve son père qu'il pensait mort. Ensemble, ils réussissent à gagner la Palestine mandataire. ■

LES PHOTOGRAPHIES D'EXÉCUTIONS



Photographie inconnue / ECPAD

À Pancévo, près de Belgrade (Serbie), 36 otages serbes sont exécutés (fusillés ou pendus) en avril 1941, par des soldats de la *Waffen-SS, Das Reich*. Suspectés de cacher des armes, ils sont condamnés à mort pour l'exemple, lors d'un procès mené par le juge de la division SS.

Les photographies d'exécutions de civils, de soldats, de résistants et partisans ou d'otages prises par les Allemands dès 1939 à l'est comme à l'ouest de l'Europe posent des problèmes spécifiques de lecture.

Des photographies correspondent à des commandes officielles du III^e Reich quand d'autres sont prises à titre individuel. De nombreux clichés témoignent des massacres perpétrés par les *Einsatzgruppen* à l'Est, de l'organisation des camps de concentration et d'extermination, ou de la terrible répression contre les ennemis du Reich. Ce corpus nous amène à réfléchir aux motivations de leurs auteurs, mais aussi aux conditions de leur réalisation, de transmission et de publication, jusqu'à aujourd'hui.

Les regards des Allemands sur l'ennemi, à l'est de l'Europe

La guerre menée par le III^e Reich est documentée par des compagnies de propagande (*Propagandakompanien*, dites «Pk») créées en août 1938 et composées de 15 000 militaires, reporters professionnels. Chacun de leur reportage répond à une commande du ministère de la Propagande du III^e Reich qui veut montrer l'ampleur de ses victoires dans une presse totalement contrôlée. Certaines images d'exécutions sont réalisées par ces compagnies officielles. Mais la majorité des clichés conservés aujourd'hui ont été pris par des soldats allemands à titre personnel et témoignent souvent de leur endoctrinement. Les corps des Slaves, des Tsiganes ou des Juifs, considérés par les nazis comme des sous-hommes, sont photographiés avec un regard distancié et vide, hors de toute humanité.

Si aucune de ces images n'est publiée pendant la guerre, les photographies prises à l'Est remplissent pourtant des fonctions importantes pour les soldats, qui n'hésitent pas à les envoyer à leurs familles. Engagés dans une guerre d'anéantissement, soldats et officiers veulent garder une

«trace pour l'histoire» grâce à ces images qui s'apparentent à des trophées. Elles peuvent aussi devenir des images-amulettes pour conjurer leur propre mort. Ces clichés mortifères témoignent enfin de la banalisation de la violence de guerre exercée par les nazis sur le front de l'Est.

Les photographies d'exécutions à l'ouest de l'Europe

En France, les photographies d'exécutions de Résistants sont rares⁽¹⁾. Douze sont aujourd'hui connues couvrant la période de novembre 1940 à octobre 1944. Toutes ont été prises à la dérobée par des agents des forces de répression. Les conditions de publication plus ou moins tardives de ces photographies doivent être rigoureusement étudiées. Chargés de développer ces clichés, des photographes professionnels français en tirent parfois discrètement des doubles qu'ils transmettent à la Résistance.

Durant l'Occupation, une de ces photographies est publiée dans un journal clandestin : le numéro 25 de *Libération Sud* du 1^{er} mars 1943 qui rend hommage aux martyrs de la Résistance. Après la Libération, celle dite du «fusillé souriant», datant d'octobre 1944, et montrant le simulateur d'exécution du résistant belfortain Georges Blind (mort en déportation), est publiée dans *La jeune Alsace* en mai 1945, puis à la une du *Figaro* le 3 juillet 1945. Les photographies de l'exécution de membres du groupe Manouchian, au Mont-Valérien, le 21 février 1944, n'ont été connues que très tard. Leur auteur, Clemens Rüter, sous-officier allemand, a attendu 41 ans pour les montrer. Les motivations de son geste, tant dans la prise de vue que dans sa transmission tardive, sont difficiles à interpréter.

Ces deux clichés témoignent de la difficulté d'identifier parfois les lieux et acteurs de la répression. En effet, les conditions de récupération de ces photographies n'ont pas permis de s'appuyer sur des légendes fiables. Le sourire calme de Georges Blind devant ce que l'on croit être sa mort, renvoie l'image d'une France héroïque ; la photographie accède au rang d'icône immédiatement après la guerre, et jusque longtemps après, notamment dans les manuels scolaires. Le véritable destin du jeune homme, connu dans les années 1990, modifie le statut de cette image. À l'inverse, les photographies du Mont-Valérien concernant ce groupe notoire de résistants, identifiés tardivement en 2009 par l'historien Serge Klarsfeld, sont les seules preuves en images des exécutions commises en ce lieu majeur de la répression. ■

1. En plus du corpus retenu pour cet article, on pourra aussi étudier les clichés d'exécutions de civils ou d'otages français.



Clemens Rüter/Association Les Amis de Franz Stock

À ce jour, ce cliché est l'un des trois seuls qui existent d'une exécution au Mont-Valérien (février 1944).

@ Voir

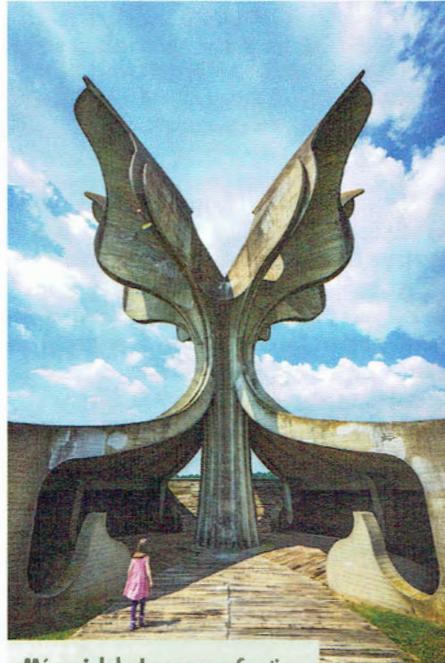
- La rubrique « Autour d'une photographie » sur le site de la Fondation de la Résistance
- Les ressources de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)
- Les ressources photographiques du United States Holocaust Memorial Museum
- La photothèque du Centre d'études et documentation guerre et sociétés contemporaines (CEGESOMA), centre de recherche et de documentation belge

Le centre de mise à mort et le mémorial de Jasenovac, Croatie

Le centre de mise à mort de Jasenovac est un complexe de camps et de sites de tueries en Croatie sous l'autorité du régime oustachi de 1941 à 1945. Entre 80 000 et 150 000 personnes ont été assassinées en ces lieux.

En avril 1941, l'invasion nazie met fin au royaume de Yougoslavie et débouche sur la création de l'État indépendant croate couvrant les territoires actuels des républiques de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Ce régime fasciste, dirigé par Ante Pavelić, entame dès son arrivée au pouvoir une politique de persécution raciale et ethnique qui aboutit très vite à des exterminations de masse, notamment en zone rurale, et à l'établissement de camps de concentration pour les minorités et les opposants au régime. À partir d'août 1941, le complexe de Jasenovac est créé. Après plusieurs solutions provisoires, le camp est relocalisé. Il recouvre des réalités très diverses et se rapproche en cela du complexe d'Auschwitz-Birkenau : camp de travail, camp d'internement (pour les femmes à partir de 1942 à Stara Gradiska), camp de transit (départ de convois pour Auschwitz, pour les populations civiles serbes après l'offensive oustachie dans la région de Kozara) et centres de tueries : Ustica à 5 km du camp principal et Donja Gradina sur l'autre rive du fleuve Sava. À l'approche de l'Armée rouge et des partisans de Tito, les derniers détenus du camp se révoltent et réussissent pour une petite partie d'entre eux à s'échapper. Cette date du 22 avril 1945 constitue depuis lors la journée officielle de commémoration relative à Jasenovac.

Créé et administré par les seuls oustachis, Jasenovac symbolise la violence de masse que connaît la Yougoslavie entre 1941 et 1945. Le nombre précis de victimes est et restera inconnu. Il y a toutefois un consensus parmi les historiens indépendants sur les ordres de grandeur et sur les principaux groupes de victimes ; par ordre décroissant : Serbes, Roma-Sinti (Tsiganes), Juifs (entre 8 et 15 000 pour ces derniers) et antifascistes.



Mémorial de Jasenovac, Croatie.

Le musée-mémorial de Jasenovac est inauguré par le régime de Tito en 1966. Le site et les collections connaissent des destructions

importantes entre 1991 et 1995 lors des affrontements entre Serbes et Croates. Une nouvelle exposition est proposée à partir de 2001, qui suscite de nombreuses critiques par son absence de références claires aux profils des bourreaux et aux responsabilités. Au cœur des représentations mémorielles de Croatie, de Serbie et de Bosnie-Herzégovine, Jasenovac est au centre de toutes les attentions. Le nombre de victimes est ainsi l'objet de nombreuses controverses. Plus de 700 000 comme l'indiquent les monuments sur le territoire de la République serbe de Bosnie-Herzégovine ; moins de 30 000 pour les négationnistes qui tentent d'en faire un camp titiste de répression. Depuis plusieurs années, une autre mémoire voit le jour sur le site de Bleiburg en Carinthie (Autriche), où plusieurs milliers d'oustachis ont été exécutés par des partisans en 1945. Enfin, pour protester contre la nomination d'un ministre croate membre d'organisations fascistes dans sa jeunesse, les minorités serbes, juives et roma-sinti boycottent la commémoration de Jasenovac depuis 2016.

Les divergences sur le nombre de victimes et la muséographie insatisfaisante ont renforcé la volonté de la partie serbe de créer son propre musée du génocide... sur un lieu associé avant tout à la Shoah : Staro Sajmiste (Belgrade) doit accueillir trois musées relatifs aux génocides des Serbes, des Juifs et des Roms, en un lieu où furent internés les Juifs serbes, exterminés par camions à gaz de mars à mai 1942. ■

La dimension européenne du CNRD : un exemple franco-belge

Conséquence du rattachement des départements français du Nord et du Pas-de-Calais à l'administration militaire pour la Belgique et le Nord de la France (*Militärverwaltung in Belgien und Nordfrankreich*), la déportation des Juifs de ces départements est opérée à partir du camp de rassemblement de Malines, et non de Drancy. Par ailleurs, en France seuls les Roms de cette zone sont déportés depuis Malines vers Auschwitz-Birkenau. Les Roms du reste de la France, certes internés dans des camps où les conditions de vie sont très pénibles, échappent à la déportation. On estime que la moitié des 353 Roms déportés de la caserne Dossin par le Transport Z ont été arrêtés dans le Nord de la France. En outre, une cinquantaine de prisonniers politiques, surtout des Juifs, de cette région ont été internés dans un premier temps dans le camp de Breendonk avant d'être disséminés dans divers lieux de détention ou dans des camps de concentration du Reich.

L'histoire des persécutions antisémites en Belgique et dans le Nord de la France est donc imbriquée. Dès le 10 mai 1940, jour de l'invasion allemande, des « suspects » (membres d'organisations pronazies, communistes, ressortissants du Reich, surtout des Juifs) sont déportés vers la France. La plupart y sont enfermés dans des camps du Sud-Ouest, Gurs ou Saint-Cyprien. Beaucoup de Juifs prennent la route de l'exode. Les plus malchanceux sont ensuite arrêtés et déportés de France.

Enfin, dès le mois de juin 1942, quelque 2 250 hommes juifs, surtout d'Anvers et de Liège, sont mis au travail forcé en France (Organisation Todt) : 288 hommes au camp des Mazures, dans les Ardennes françaises, les autres sur la côte du Boulonnais, utilisés à la construction du Mur de l'Atlantique. En octobre 1942, les hommes juifs non belges sont généralement déportés de Malines tandis que des travailleurs juifs belges sont déportés plus tard de Drancy ou peuvent échapper à la déportation.

En Belgique, le centre de documentation et la bibliothèque de *Kazerne Dossin* à Malines mettent à disposition de riches fonds, institutionnels et privés, relatifs aux persécutions raciales et aux déportations de Belgique et de France. Le Service archives des victimes de la guerre conserve de nombreux documents sur les victimes de la Shoah. Les Archives générales du Royaume possèdent les dossiers de la Police des Étrangers, source importante, puisque plus de 90 % des Juifs de Belgique sont alors étrangers ou apatrides. Mentionnons encore le Cegesoma à Bruxelles, la Fondation Auschwitz ou le Musée juif de Belgique. ■

@ Voir — Le site du mémorial *Kazerne Dossin* : www.kazernedossin.eu/FR/

Depuis sa création, le CNRD est porté par un ensemble de partenaires (fondations et associations ; directions de l'État et des collectivités territoriales en charge de la mémoire, du patrimoine et des archives ; musées et mémoriaux) qui mettent à la disposition des élèves et de leurs enseignants, en fonction du thème de l'année, leurs compétences et leurs ressources.

La brochure numérique et les ressources en ligne

Sur le site de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah (www.fondationshoah.org), vous pourrez télécharger cette brochure sous format PDF et l'imprimer.

Vous trouverez également la brochure numérique qui permet :

- de visualiser, d'agrandir et de projeter les documents et les articles,
- de découvrir des ressources complémentaires (documents inédits, commentés et contextualisés, articles approfondis, notices biographiques, témoignages, discours radiodiffusés et films d'archives de l'Ina ou de l'ECPAD...) dans l'espace dédié du site de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah et des sites partenaires.



La DPMA

Direction des patrimoines de la mémoire et des archives

La DPMA, acteur de la politique culturelle, éducative et mémorielle du ministère des Armées

La DPMA élabore et promeut notamment la politique publique de la mémoire des conflits contemporains. En son sein, le Bureau des actions pédagogiques et de l'information (BAPI) développe la mission d'enseignement de défense en partenariat étroit avec les ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture. Dans ce cadre, il soutient chaque année de nombreux projets pédagogiques (800 en moyenne) d'établissements scolaires, d'associations et de collectivités locales.

La DPMA co-organisatrice du CNRD

Le CNRD est l'une des composantes majeures de la politique de mémoire développée par le ministère des Armées au profit des élèves et des enseignants, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.

En tant que co-organisatrice de ce concours, la DPMA est membre du comité stratégique qui propose au ministre de l'Éducation nationale les orientations stratégiques du concours. Elle est également membre du collège des correcteurs du jury national.

En lien avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) et avec la fondation mémorielle qui a élaboré la brochure pédagogique annuelle, la DPMA participe à l'organisation de la cérémonie nationale annuelle de remise des prix. Dans ce cadre, elle est particulièrement attachée à la mise en valeur des travaux des élèves et à la constitution d'une mémoire du concours.

Le soutien aux établissements scolaires qui préparent le concours et à la formation des enseignants

Lors des différentes commissions de subventions aux projets d'enseignement de défense, la DPMA peut soutenir financièrement les établissements scolaires qui préparent le CNRD ainsi que les actions de formation des enseignants, au moyen notamment des trinômes académiques.

Elle développe par ailleurs fortement la mise en valeur des participations au CNRD à travers la réalisation de reportages diffusés sur ses différentes publications (site Internet, revue, réseaux sociaux ministériels).

Elle met aussi au service du CNRD des supports audiovisuels, à travers l'action « Héritiers de mémoire » qui consacre des films documentaires à des classes impliquées dans un projet d'enseignement de défense.

Chemins de MÉMOIRE

Une offre de ressources documentaires pour préparer le CNRD

Le site Internet www.cheminsdememoire.gouv.fr et la revue *Les chemins de la mémoire* proposent de nombreuses ressources documentaires (articles, entretiens, images d'archives, vidéos) pour aider les enseignants et leurs élèves à préparer le concours tout au long de l'année. Le site héberge en particulier la plateforme Educ@def, développée avec la validation scientifique de Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale.



Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARCHIVES NATIONALES

Archives nationales

Un dossier thématique sur la Seconde Guerre mondiale est disponible sur le site Internet des Archives nationales : www.archives-nationales.culture.gouv.fr/seconde-guerre-mondiale.

On y trouve notamment :

- les rapports de l'Inspection générale des camps et centres d'internement du ministère de l'Intérieur de 1941 à 1944 (inventaire numérisé) ;
- les graffiti du camp de Drancy (inventaire numérisé et livret de l'exposition Traces. Les graffiti du camp de Drancy, 1941-1944) ;
- le colloque « Répression, internement, déportation pendant la Seconde Guerre mondiale. Nouveaux outils, nouveaux questionnements » de 2015 (enregistrements vidéo) ;
- le dossier pédagogique « La répression durant la Seconde Guerre mondiale ».



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Des ressources pour participer

Un portail national pour les élèves et les enseignants

Le ministère de l'Éducation nationale et le réseau Canopé ont ouvert en 2013 un portail institutionnel gratuit « Concours national de la Résistance et de la Déportation – Des ressources pour participer », afin d'accompagner les candidats qui seront de plus en plus amenés à utiliser des ressources en ligne pour construire leur citoyenneté.

Centré sur le thème du CNRD choisi pour l'année scolaire 2018-2019, « Répressions et déportations en France et en Europe (1939-1945). Espaces et histoire », ce portail fédérateur a pour vocation de mettre en réseau, de documenter et de valoriser les ressources proposées par les partenaires associés à la préparation du concours. Il constitue un élément clé de la mémoire numérique du CNRD en conservant disponibles les bases documentaires des éditions récentes. www.reseau-canope.fr/cnr/



PortailCNRD



@PortailCNRD



Ressources de la Fondation Charles de Gaulle

La Fondation Charles de Gaulle met à disposition des enseignants et de leurs élèves sur son site Internet www.charles-de-gaulle.org des ressources variées (onglet « Activités », page « Action vers les jeunes ») en lien avec les programmes scolaires et le thème du CNRD. Dossiers thématiques, notices biographiques et lexique sont disponibles sur l'espace pédagogique du site. Le site www.charles-de-gaulle.org/enseigner-de-gaulle - en ligne en octobre 2018 - propose également des séquences et documents analysés sur la période touchant au thème du CNRD.



Ressources de la Fondation de la Résistance

Partenaire historique du CNRD, la Fondation de la Résistance met en ligne des ressources variées et complémentaires sur ses deux sites Internet :

- sur www.fondationresistance.org, une rubrique comportant des informations sur le CNRD, les brochures annuelles numériques, des bibliographies thématiques ; parmi les autres rubriques, une aide à la consultation de la presse chloésienne numérique et une bibliographie générale actualisée sur la Résistance ;
- sur www.museedelaresistanceenligne.org, un espace pédagogique avec un corpus documentaire consacré au CNRD et plus précisément sur le thème de la répression, de

nombreuses expositions thématiques, des milliers de médias sur les résistants et leur engagement, une base nominative, une carte interactive des lieux de mémoire, etc.



Ressources du Musée de la Résistance nationale

Le Musée de la Résistance nationale (MRN) met l'ensemble de ses collections (fonds d'archives, notamment de presse clandestine, d'objets et de photographies) à la disposition du CNRD depuis son ouverture en 1985. Il participe à l'animation du portail national du CNRD depuis sa création. La rubrique CNRD de son site www.musee-resistance.com donne accès aux ressources produites dans le cadre du thème retenu pour l'année en cours et lors des sessions précédentes. Le MRN conserve dorénavant les travaux du CNRD primés au niveau national. Il ouvrira un nouvel espace d'exposition en 2019.



Ressources de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation

La Fondation pour la Mémoire de la Déportation (FMD) propose sur son blog fondationmemoirededeportation.com un espace dédié au CNRD comportant des ressources inédites, issues de son fonds audiovisuel. Par ailleurs, elle organisera le 7 décembre 2018 une journée d'étude sur le thème du concours 2019, avec des historiens dont les interventions seront mises en ligne aussitôt. De plus, grâce à son centre de documentation, la FMD met à la disposition du public un grand nombre d'ouvrages historiques et de témoignages écrits de résistants et de déportés (liste consultable sur le site) que l'on peut venir consulter sur rendez-vous par email à l'adresse : internement.centredoc@gmail.com ou par tél. au 01 47 05 81 26. (30 boulevard des Invalides 75007 Paris).



Ressources de la Fondation de la France Libre

La Fondation de la France Libre met en ligne dans l'« espace pédagogique » de son site Internet – www.france-libre.net – des ressources complémentaires sur le thème du concours de l'année, comprenant :
- une présentation des différentes formes de répressions subies par les Français Libres sur le continent européen, qu'elles viennent des forces d'occupation ou du régime de Vichy ;
- un ensemble de documents présentés dans leur contexte et téléchargeables ;
- des témoignages consacrés à des Français Libres internés, déportés, exécutés ou menacés d'exécution, permettant de reconstituer des parcours individuels.



Collections du musée de l'Armée

Grand musée d'histoire militaire française et européenne, le musée de l'Armée offre une des collections les plus riches au monde dans ce domaine, dont un fonds graphique d'œuvres réalisées par des déportés. Situé au cœur de l'Hôtel national des Invalides, haut lieu de notre mémoire nationale, il permet de découvrir au sein de ses

espaces contemporains le contexte historique de la période traitée dans le cadre des parcours inter-musées proposés en partenariat avec le Mémorial de la Shoah.

www.musee-armee.fr



Mémorial de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah propose aux établissements scolaires la location d'expositions itinérantes et des activités

pédagogiques *in situ* ou hors les murs. Parmi ces activités figurent des ateliers destinés aux élèves de primaire, de collège et de lycée, des formations, des projections, des rencontres et témoignages qui peuvent être proposés aux enseignants, en fonction de leur projet pédagogique ou d'un thème qu'ils souhaitent approfondir avec les élèves, notamment le thème du CNRD auquel une exposition itinérante et un minisite Internet sont spécifiquement dédiés. www.memorialdelashoah.org



Ressources du musée de l'Ordre de la Libération

Le musée de l'Ordre de la Libération, situé aux Invalides à Paris, est dédié à l'histoire des compagnons de la Libération. Une notice biographique de chacun d'eux est consultable en ligne sur www.ordredelaliberation.fr.

Dans sa nouvelle exposition permanente, le musée présente près de 2 000 pièces illustrant la diversité des engagements et des parcours dans la France Libre et dans la Résistance intérieure. Il met en œuvre de multiples actions pédagogiques (visites guidées et ateliers) autour des valeurs de la Résistance et comprend également un centre de recherches.



Ressources de l'USC Shoah Foundation

L'USC Shoah Foundation a été créée en 1994 par Steven Spielberg, après la sortie du film *La Liste de Schindler*. Elle est une vidéothèque de près de 55 000 témoignages de rescapés de la Shoah, mais aussi d'autres violences de masse comme le génocide des Arméniens, celui des Tutsi ou encore les massacres de Nankin. Numérisée et indexée à la minute à l'aide de 62 000 mots clés, la collection de témoignages est consultable dans son intégralité à l'Université américaine de Paris.

Afin de nourrir la réflexion des candidats au CNRD, l'USC Shoah Foundation propose une série de témoignages librement téléchargeables. Ils peuvent être exploités dans le cadre de projets audiovisuels et sont accompagnés des biographies de chaque témoin.

Portail français : sfi.usc.edu/french



AGENCE D'IMAGES DE LA DÉFENSE

Photographies et films de l'ECPAD

L'ECPAD, agence d'images du ministère des Armées depuis 1915, dispose de collections exceptionnelles d'archives audiovisuelles et photographiques de 12 millions

de clichés et de 31 000 films. Ce fonds, progressivement numérisé, est enrichi par la production des reporters militaires, les versements des organismes de la Défense et les dons des particuliers.

L'ECPAD participe à la transmission de la mémoire par la valorisation de ses archives audiovisuelles, ainsi qu'au renforcement de l'esprit de Défense, notamment en témoignant de l'engagement des armées sur tous les théâtres d'opérations. www.ecpad.fr



Documents audiovisuels de l'Ina

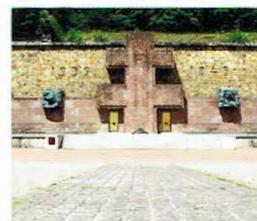
L'Institut national de l'audiovisuel collecte, sauvegarde et transmet le patrimoine audiovisuel français. Partenaire depuis 2010 du Concours national de la Résistance et de la Déportation, il met à disposition des enseignants et des élèves un corpus de documents filmés et sonores permettant d'aborder les problématiques des « répressions et déportations » de 1939 à 1945. Ils sont disponibles sur le site JALONS accessible via le portail Éduthèque. fresques.ina.fr/jalons/



Site Mémoires des déportations

L'Union des Déportés d'Auschwitz a mis en ligne le site Internet www.memoiresdesdeportations.org, qui permet une approche de l'univers concentrationnaire dans le cadre des deux déportations, politique et juive, à travers des ressources géolocalisées à l'échelle de l'Europe. Il présente plus de 1 000 extraits de témoignages (600 vidéos et 400 textes) et des informations de nature historique, concernant les camps d'internement, de concentration, les ghettos et les centres d'assassinat des Juifs d'Europe. Tous les éléments sont également classés par témoins (300 actuellement), thèmes, sous-thèmes et selon une typologie des camps.

Mémorial du Mont-Valérien



Principal lieu d'exécution de condamnés à mort et d'otages par l'armée allemande en France pendant la Seconde Guerre mondiale, le Mont-Valérien est aujourd'hui un lieu

qui souhaite faire partager son histoire et ses mémoires et ainsi faire découvrir le parcours de ceux « qui aimaient la vie à en mourir ». À travers son offre pédagogique, le lieu répond aux attentes des programmes scolaires. Les différents parcours de visites apportent un éclairage nécessaire pour comprendre l'organisation de la répression, saisir la diversité des engagements et les processus de construction des mémoires de la Seconde Guerre mondiale.

www.mont-valerien.fr



Braň slavská župa CC BY 2.0

Ce dossier a été conçu et élaboré par un comité présidé par Tristan Lecoq, inspecteur général de l'Éducation nationale, professeur des universités associé, président du jury des correcteurs du Concours national de la Résistance et de la Déportation. La Fondation pour la Mémoire de la Shoah en a assuré le pilotage. S'y sont associés la Fondation Charles de Gaulle, la Fondation de la Résistance, la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, la Fondation de la France Libre, l'Association des professeurs d'histoire et de géographie, de nombreux musées et centres de ressources.

Cette publication est soutenue par le ministère des Armées (Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives) et le ministère de l'Éducation nationale.

Elle a été coordonnée par :

Dominique Trimbur, historien, avec **Pierre Marquis**, Fondation pour la Mémoire de la Shoah

La Fondation pour la Mémoire de la Shoah remercie vivement de leur participation les membres du groupe de travail qui ont contribué à la recherche documentaire et à la rédaction de ce dossier :

Sophie Bachmann, chargée de développements culturels et éducatifs, Ina

Alexandre Bande, professeur d'histoire en classes préparatoires, Lycée Janson-de-Sailly, Paris

Rika Benveniste, professeure à l'université de Thessalie, Volos (Grèce)

Pierre-Jérôme Biscarat, responsable des activités pédagogiques, Yahad-In Unum, Paris

Chris Boissin, chef des projets éditoriaux en ligne, Réseau Canopé

Fabrice Bourrée, chef de projet multimédia, Fondation de la Résistance

Bruno Boyer, Mémorial de la Shoah, Paris

Aleth Briat, chargée de mission, Association des professeurs d'histoire et de géographie

Éric Brossard, professeur relais, Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne

Tal Bruttman, historien

Aurore Callewaert, directrice, Musée de la Résistance en Morvan, Saint-Brisson

Sylvain Cornil-Ferrot, responsable des recherches historiques, Fondation de la France Libre

Thomas Fontaine, historien, directeur du Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne

Vincent Giraudier, chef du département Historical Charles de Gaulle, Musée de l'Armée, Paris

Gilles Gony, Réseau Canopé

Fabrice Grenard, directeur historique, Fondation de la Résistance

Nathalie Grenon, directrice du Cercil - Musée mémorial des enfants du Vél' d'Hiv', Orléans

Diane Grillère, directrice de projets pédagogiques et numériques, Fondation Charles-de-Gaulle

Gabrielle Grosclaude, service éducatif, Archives nationales

Marie Janot, université de Strasbourg

Baptiste Léon, rédacteur en chef du site www.cheminsdememoire.gouv.fr, DPMA

Cyrille Le Quellec, documentaliste, Fondation pour la Mémoire de la Déportation

Peter Lieb, Centre d'histoire militaire et de sciences sociales de la Bundeswehr, Potsdam (Allemagne)

Nefeli Liontou, doctorante, université Paris I Panthéon-Sorbonne

Frantz Malassis, chef du département documentation et publications, Fondation de la Résistance

Volker Mall, mémorial de Haiflingen-Tailfingen (Allemagne)

Stefan Martens, directeur adjoint de l'Institut historique allemand, Paris

Daniel Martin, chef de projet pour le portail national de ressources du CNRD, Réseau Canopé

Charles-Jacques Martinetti, chargé d'études « mémoire, histoire et citoyenneté », Direction générale de l'enseignement scolaire

Marie-France Montel, responsable des activités pédagogiques, ECPAD

Frédérique Néau-Dufour, historienne, directrice du Centre européen du résistant déporté, Natzwiller

Cédric Neveu, historien de la répression en Alsace-Moselle annexées (1940-1945)

Hélène Priego, directrice du Musée de la Résistance de Bondues

Laurent Sastre, enseignant, Centre d'histoire régional de la Résistance et de la Déportation « Vêran Cambon de la Valette », Castelnau-le-Lez

Laurence Schram, Kazerne Dossin, Malines (Belgique)

Laurent Seillier, professeur missionné au Centre d'histoire de La Coupole, Wizernes

Yann Simon, enseignant relais, Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin, Paris

Lior Smadja, responsable de la photothèque, Mémorial de la Shoah, Paris

Hélène Staes, responsable des activités pédagogiques, Fondation de la Résistance

Emmanuel Thiébot, historien, Mémorial de Caen

Laurent Thiery, directeur scientifique du projet de Dictionnaire biographique des déportés de France passés par le camp de Mittelbau-Dora et ses Kommandos, La Coupole, Wizernes

Vladimir Trouplin, conservateur, Musée de l'Ordre de la Libération, Paris

Veerle Vanden Daelen, Kazerne Dossin, Malines (Belgique)

Cécile Vast, historienne et enseignante, Musée de la Résistance et de la Déportation, Besançon

Nous remercions les ayants droit qui nous ont permis de reproduire gracieusement des documents d'archives.

Brochure éditée par la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, reconnue d'utilité publique par décret du 26 décembre 2000 - 10, avenue Percier 75008 Paris - Tél. : 01 53 42 63 10 - Fax : 01 53 42 63 11 - **Site Internet** : www.fondationshoah.org - **Email** : contact@fondationshoah.org - **Directeur de la publication** : Philippe Allouche, directeur général de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah - **Rédacteur en chef** : Dominique Trimbur - **Maquette et impression** : Humancom - 2, boulevard du Général-de-Gaulle 92120 Montrouge - ISBN : 978-2-9565879-0-3 (version papier) / 978-2-9565879-1-0 (version numérique) - Dépôt légal : septembre 2018.

Brochure gratuite - Ne peut être vendue.



Ministère de l'Éducation nationale



Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives



Association des professeurs d'histoire et de géographie



Fondation de la Résistance



Fondation Charles de Gaulle



Fondation de la France Libre



Fondation pour la Mémoire de la Déportation



Fondation pour la Mémoire de la Shoah